

Action 1.1

Programme pluriannuel de sensibilisation des enfants

Descriptif

► Sensibiliser les enfants à la protection de l'environnement et favoriser des comportements écoresponsables

Sensibilisation menée par les ambassadeurs du tri essentiellement sur le thème des déchets, étendue au fil des ans à la consommation, au développement durable, aux gestes écocitoyens...

Volonté d'élargir cette sensibilisation à de nouveaux thèmes pour couvrir davantage le champ d'action de la CASA : énergie, air, bruit, biodiversité...

Porteur

CASA
Direction Environnement

Partenaires

- Rectorat et Inspection d'académie
- Communes
- Conseil Général
- Conseil Régional
- Syndicats de gestion eau et milieux aquatiques
- ONF
- ADEME
- Agence de l'eau
- AtmoPACA
- Ecoemballages
- Associations
- Artistes

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Etat de l'action

Action lancée (action pérenne)

Action réalisée à :

75%

Réalisations depuis 2008

Le public ciblé par ce programme est l'écolier des cycles 2 et 3 (CP à CM2). Des thématiques en prolongement de celles des déchets sont abordées comme la consommation responsable, l'éco-citoyenneté ou le développement durable.

Différentes actions citoyennes sont proposées, avec pour objectif de rendre les enfants acteurs de leur environnement :

- le projet « quartier propre »
- le compostage dans l'école l'objectif étant de réduire la production de déchets de l'école et responsabiliser les enfants
- les macro-déchets et déchets issus de la plaisance

2008/2009

2 écoles du territoire soutenues par les actions de l'équipe d'ambassadeurs se sont engagées dans la démarche « éco-école » : école J. Moulin (Antibes) et école du Plan (Villeneuve-Loubet). L'objectif est de prioriser les projets de proximité s'appuyant sur des actions citoyennes, par exemple la constitution de « brigades du tri » où les enfants deviennent les ambassadeurs du tri.

2010/2011

- Nouvelle organisation de l'équipe : 3 ambassadeurs constituent l'équipe d'animation et recentrage des interventions scolaires sur la thématique « déchets ». Faute de temps et de moyens humains, les interventions auprès des collégiens restent ponctuelles.
- Opération « Les totems de l'environnement », fil conducteur de toutes les actions menées dans les écoles (en lien avec l'opération « le plastique j'le recycle ») : réalisation de statues dans lesquelles les enfants déposent une bouteille en plastique contenant « un message pour la terre ». Exposition des totems sur différents sites de la CASA

Perspectives pour 2012 et au-delà

- Signature d'une convention avec l'Education Nationale pour 3 ans.
- Pour l'année 2011-2012, 72 classes inscrites soit 2100 enfants concernés
- Opération Léo Folio : mise en place de corbeilles en papier dans les classes de primaire avec prise en charge par l'équipe du périscolaire (kit pédagogique fourni). Sensibilisation des animateurs du périscolaire et 5 stands prévus dans le cadre de cette opération (Valbonne, Antibes, Biot, Bar/Loup).

Budget

Montant engagé depuis 2008 : 84 700 € (Projet TOTEMS...)

Montant prévu pour 2012 : non communiqué.

NB : La CASA prend en charge le coût de la masse salariale des agents réalisant ces missions

Indicateurs de réalisation

Nombre de classes sensibilisées en
2008 : 101 ; **2009**. 166; **2010** : 155 ;
2011: 101

Nombre d'enfants sensibilisés
(primaires, collèges et lycées) en
2008: 2532 ; **2009**: 3924 ; **2010**:
4352. et 500 enfants lors de la
restitution des totems ; **2011** :3035

Indicateurs d'efficacité

Bon fonctionnement du tri dans les
écoles suite à sa mise en place

Ecole des Semboules : réduction par
3 du nombre de bacs à ordures
ménagères suite à la mise en place
d'un composteur.

Label éco-école décerné à l'école
Jean Moulin d'Antibes en 2010

Action 1.2

Défi 1 : Favoriser une culture environnementale, grâce à des politiques d'éducation et de sensibilisation aux questions environnementales, individuelles et collectives

Collégiens écoresponsables

Descriptif

► Sensibiliser les collégiens au développement durable et favoriser des comportements écoresponsables.

Sensibilisation des classes de 6^{ème} et 5^{ème} au sein des médiathèques communautaires d'Antibes et de Valbonne.

Utilisation des différents supports documentaires disponibles (films, livres...), intervention d'animateurs et professionnels de l'environnement et mise en place d'un passeport écoresponsable officialisant les engagements des jeunes.

Porteur

CASA
Direction des Médiathèques et
Direction Environnement

Partenaires

- CASA, Direction de la Communication
- Rectorat
- Collèges du territoire
- Conseil Général
- ADEME
- Agence de l'eau
- Ecoemballages

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Etat de l'action

Action lancée

Action réalisée à :

70 %

Réalisations depuis 2008

2009

- Interventions organisées dans les médiathèques de la CASA
- Réalisation d'une plaquette « collégiens écoresponsables je m'engage pour l'environnement »
- Lancement d'appels à projets en vue de la mise en place d'actions en faveur du développement durable au sein des établissements sous forme de concours.
- Récompense d'une sortie nature en site Natura 2000 pour la classe gagnante (classe de 5^{ème} du collège de la Rostagne à Antibes : réalisation d'un court métrage sur les gestes éco-citoyens).

2010

- Suite à des problèmes de transport, les interventions ont eu lieu en classe : animation axée sur le développement durable (affiches Yann Arthus Bertrand) et les gestes éco-citoyens avec appel à projet (classe gagnante : 5^{ème} du collège Bertone à Antibes).

2011

- L'animatrice territoriale en charge de la sensibilisation des collégiens a été repositionnée en tant que responsable animation dans l'équipe des ambassadeurs du tri → 3 agents interviennent dans l'ensemble des écoles et collèges du territoire. Aussi, ce projet se résume aujourd'hui à une séance condensée de 2 heures principalement dans les collèges d'Antibes.

Réalisations et perspectives pour 2012 et au-delà

Par manque de moyens humains, les collèges ne seront pas sollicités. L'équipe d'animation répondra ponctuellement aux demandes des établissements.

Budget

Montant engagé depuis 2008 :

- 2009 : 500 € (transport + DVD) + masse salariale
- 2010 : 10211.51 € (dont 5682.67 € pour la réglette) + masse salariale

Montant prévu pour 2012 : masse salariale

Indicateurs de réalisation

Actions menées : réalisation d'un court métrage sur les gestes éco-citoyens, réalisations artistiques (consignes de tri), création d'un jeu de l'oie géant.

Indicateurs d'efficacité

Nombre de classes sensibilisés :
2009 : 22 / 2010 : 34 / 2011 : 13

Nombre de jeunes sensibilisés :
2009 : 660 / 2010 : 1020 / 2011 : 397

Action 1.3

Défi 1 : Favoriser une culture environnementale, grâce à des politiques d'éducation et de sensibilisation aux questions environnementales, individuelles et collectives

Projet de la Villa Thuret

Etat de l'action

Action lancée

Action réalisée à :

20 %

Descriptif

► Déployer à la Villa Thuret des activités d'enseignement et de formation, d'expertise collective et de centre de ressources, et des missions pédagogiques et sociétales

Projet de combiner au sein de la Villa Thuret (vide depuis 2004) un centre d'enseignement, de formation et d'expertise dédié au paysage, à la végétation, à l'écologie urbaine et périurbaine en milieu méditerranéen.

Etude du projet par l'INRA en partenariat avec les collectivités territoriales et des établissements d'enseignement de l'horticulture et du paysage

Porteur

Organisme responsable à déterminer

Correspondant CASA :
Service Technopole et
Prospective

Partenaires

- CASA
- Etat
- Europe
- Conseil Régional
- Conseil Général
- INRA
- Organismes de formation
- Ecoles de paysage
- Lycée Horticole d'Antibes
- Autres sites remarquables

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Réalisations depuis 2008

2006

Etude de faisabilité réalisée, étude de pré-programmation finalisée.

2008 - 2010

Etude réalisée sur une période d'une à deux années. Ce projet pour l'ensemble de la propriété ayant trois vocations :

- centre de médiation sociale et culturelle (réception, visites guidées du jardin, aspect festif : mariages, cérémonies...)
- centre de formation et d'enseignement pour le lycée horticole
- centre d'expertise et de recherche

Eté 2011

Dans le cadre européen, volonté du Président de la CASA de relancer le projet en 2 phases : villa + jardin (projet CASA / INRA). Réflexion pour qu'une partie des bâtiments soient dédiés, d'une part, à loger le lycée horticole avec un aspect formation, d'autre part à héberger les services Urbanisme et Environnement-Santé de la ville d'Antibes (limite liée à la superficie disponible).

Perspectives pour 2012 et au-delà

Aujourd'hui 3 axes sont envisagés :

- le pôle formation du lycée horticole + hébergement du service Environnement-Santé de la Mairie d'Antibes (Secteur INRA)
- la Villa : à l'entresol de la Villa, 300 m² aménagés en lieu d'exposition : la villa Thuret sous ses différentes formes et notamment présentation d'un herbier exceptionnel.
- le jardin : organisation de visites (pédagogiques, culturelles ou touristiques) du jardin voire intensification des visites, ateliers, expériences avec le soutien d'associations en leur donnant plus de moyens (printemps 2012).

La CASA a fait des demandes de subventions auprès de l'Etat, FEDER, Région CG 06 qui sont actuellement en cours d'évaluation.

Une réunion a eu lieu début mars entre le DGS de la CASA et la Conservatrice du site pour envisager l'augmentation des subventions données aux associations afin d'augmenter la fréquence des visites et donner de l'ampleur aux actions.

Une étude juridique est également en cours afin de déterminer le cadre légal relatif aux dernières volontés de Mr Thuret qui avait fait don de ce site à l'INRA via le Ministère de l'Agriculture en demandant que des activités botanistes et de recherche y perdurent.

Budget

Montant engagé depuis 2008 : masse salariale

Montant prévu pour 2012 : non communiqué

Indicateurs de réalisation

Indicateurs d'efficacité

Etude de faisabilité réalisée

Développement de la culture environnementale de la population

Descriptif

► Développer une culture environnementale de tous, adaptée aux enjeux spécifiques locaux

Programme pluriannuel d'animation et de développement et enrichissement de supports (brochures, site web...), déclinant progressivement les différentes thématiques de l'environnement et du développement durable.

Promotion des différentes ressources et coordination des actions des ambassadeurs, des médiathèques et des associations

Porteur

CASA
Direction Environnement

Partenaires

- CASA, Direction des médiathèques
- Communes
- Associations
- Offices de Tourisme
- Etat
- Conseil Régional
- Conseil Général
- Entreprises et partenaires publics

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Etat de l'action

Action pérenne

Action réalisée à :

80%

Réalisations depuis 2008

2008

L'équipe des ambassadeurs du tri participe chaque année à de nombreuses manifestations en proposant des stands d'information et de sensibilisation pour le public (promotion compostage individuel, tri des déchets...) ainsi que des ateliers de jeux pour les enfants. On note ainsi la présence des ambassadeurs aux :

- manifestations culturelles ou fêtes communales : fête des jeunes au Rouret, Enfentillages à Valbonne, Villeneuve en fleurs etc.
- manifestations environnementales : journée du développement durable à Biot, semaine DD à Antibes, journée environnement à Valbonne et Roquefort etc.

La CASA est aussi partenaire des festivals désireux de donner une véritable dimension environnementale à leur manifestation : démarche « éco-festival » avec le Jazz à Juan ou encore les Nuits Carrées.

2008 - 2009

Sensibilisation des plaisanciers (Voiles d'Antibes) et des usagers des plages aux éco-gestes (distribution de cendriers de plages).

2009 - 2010

Consolidation des partenariats déjà engagés et mise en place de collaborations avec des associations ayant des actions complémentaires : Iron Man, Marathon Nice-Cannes (2009), Association A23D : French Ultra festival (2010).

2011

- Participation à l'opération sur la thermographie aérienne (restitution des résultats et sensibilisation des habitants aux déperditions énergétiques)
- Stand Info Mer
- Participation aux réunions de quartier et sensibilisation en porte à porte dans le cadre du passage de la collecte en bi-flux

➔ Pour l'ensemble de ces manifestations, la CASA crée de nombreux docs d'information et supports de communication.

Perspectives pour 2012 et au-delà

- Pérennisation des actions (manifestations, partenariats...)
- Opération de sensibilisation dans les campings de la CASA
- Mise en place du tri dans les crèches de Vallauris + sensibilisation personnel

Budget

Montant global prévu : 50 000 € (financé à 100 % par la CASA)

Montant engagé depuis 2008 : 13 156 € (2008) ; 36 240 € (2009) ; 15 745 € (2010), 0 € (2011). La CASA prend en charge le coût de la masse salariale des agents réalisant ces missions.

Indicateurs de réalisation

Nb de manifestations : environ 30/an
Nb de personnes sensibilisées : env 10.000 / an

Indicateurs d'efficacité

2007-2008 + 8% d'emballages recyclés
2008-2009 : + 90 tonnes de bouteilles plastique recyclées (opération le plastique j'le recycle)

Action 1.5

Défi 1 : Favoriser une culture environnementale, grâce à des politiques d'éducation et de sensibilisation aux questions environnementales, individuelles et collectives

Prolongement et élargissement de l'action des ambassadeurs

Descriptif

► Intégrer de nouvelles thématiques dans les missions des ambassadeurs, en lien avec les domaines d'actions de la Charte

Formation des ambassadeurs dans les domaines de l'énergie, du bruit, de l'air, des espaces naturels.

Spécialisation des ambassadeurs et organisation par pools dans les différents secteurs d'activités

Porteur

CASA
Direction Environnement

Partenaires

- Communes
- Conseil Général
- Education nationale
- Organismes de formation
- Associations
- Organismes publics ou privés tels que Gaz de France, EDF, ADEME, AtmoPACA, ONF

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Etat de l'action

Action lancée en amont de la signature de la charte, puis en attente.

Action réalisée à :

30 %

Réalisations depuis 2008

Dans le cadre de la réalisation de cette action, des formations avaient déjà été suivies par les ambassadeurs dans les domaines de l'air, du bruit, et de l'énergie en 2007.

Pour le lancement de l'opération « compostage individuel » sur la CASA, le CFPPA d'Antibes a organisé une formation afin de permettre aux ambassadeurs d'assurer le suivi et l'accompagnement des habitants équipés d'un composteur.

2008

Recentrage des missions des ambassadeurs sur la sensibilisation de la population et les actions de terrain relatives au suivi de la collecte sélective.

2009

- renforcement des compétences en matière de sensibilisation dans l'habitat vertical (formation Eco-Emballages)

- formation relative à l'acquisition de nouveaux outils (malle « consommation » et ateliers des expériences)

2010

L'animatrice territoriale déjà en charge des fiches actions « sensibilisation des jeunes aux nuisances sonores produites et subies » et « collégiens éco-responsables » a repris l'encadrement de l'équipe d'animation. De ce fait, ces thématiques sont développées dans le cadre des animations mais de manière assez restreinte.

2011

Formation relative à la thermographie aérienne (en interne) et tenue de stands sur l'ensemble du territoire.

Réalisations et perspectives pour 2012 et au-delà

Les actions d'élargissement aux thématiques de la charte sont suspendues en effet, les 3 ambassadeurs « animation », aux vues des demandes des écoles ne peuvent travailler que sur des projets en lien avec la thématique « déchets. »

Budget

Montant global prévu : 50 000 € / an

Montant engagé depuis 2008 : 2004 € (compostage lycée horticole) ; 2009 : 2000 € ; 2010 : 152€ journée d'échange ADT ; 2011 : 2 200€ formations éco-emballages réussit ses animations en milieu scolaire (3 agents)

Montant engagé pour 2012 : non communiqué

Indicateurs de réalisation

- Formation compostage
- Formation « consommation » et « ateliers des expériences »
- Formation thermographie
- Formation Eco-emballages

Indicateurs d'efficacité

- Appels des habitants suite à des disfonctionnements de leur composteur peu nombreux (sensibilisation lors de la livraison efficace)

Action 1.6

Défi 1 : Favoriser une culture environnementale, grâce à des politiques d'éducation et de sensibilisation aux questions environnementales, individuelles et collectives

Sensibilisation sur le cycle de l'eau

Descriptif

► Sensibiliser et informer le public sur le cycle de l'eau de consommation, du traitement de l'eau potable, à l'assainissement et à la valorisation des résidus de traitement des eaux usées.

Adossé à l'usine de séchage des boues en projet au Bar-sur-Loup, construction d'un Ecopôle présentant à la population et aux écoles l'intégralité des étapes du traitement de l'eau.

Porteur

Terre d'Azur

Partenaires

- Veolia Eau
- Lyonnaise des Eaux France

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012

--	--	--	--	--

Etat de l'action

Action abandonnée

Action réalisée à :

0 %

Réalisations depuis 2008

Adossé à l'usine de séchage des boues au Bar-sur-Loup, était prévu un Ecopôle présentant le traitement de l'eau et des boues au public et aux écoles. Projet aujourd'hui abandonné

Perspectives pour 2012 et au-delà

Budget

Indicateurs de réalisation

..... :

Indicateurs d'efficacité

..... :

Action 1.7

Défi 1 : Favoriser une culture environnementale, grâce à des politiques d'éducation et de sensibilisation aux questions environnementales, individuelles et collectives

Publication et diffusion d'un annuaire des acteurs locaux de l'environnement

Descriptif

► Permettre une meilleure connaissance des acteurs environnementaux du territoire pour faciliter les échanges

Recensement des acteurs locaux, notamment du milieu associatif, des outils et des initiatives en faveur de l'environnement.

Réalisation d'un annuaire et diffusion.

Porteur

CASA
DAECT - Service environnement

Partenaires

- CASA, Direction de la Communication
- Services préfectoraux
- Communes
- Associations
- Conseil de développement de la CASA

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012

--	--	--	--	--

Etat de l'action

Action abandonnée

Action réalisée à :

0 %

Réalisations en 2008

En 2009, l'ARPE (Agence régionale pour l'environnement) a réalisé un annuaire des associations environnementales de la région PACA. Il est disponible sur le site www.arpe-paca.org

Perspectives pour 2012 et au-delà

.....

Budget

Indicateurs de réalisation

..... :

Indicateurs d'efficacité

..... :

Action 1.8

Défi 1 : Favoriser une culture environnementale, grâce à des politiques d'éducation et de sensibilisation aux questions environnementales, individuelles et collectives

Promotion des métiers de l'environnement auprès des jeunes

Descriptif

► Faire connaître et promouvoir auprès des jeunes les différents métiers et activités en lien avec l'environnement et le développement durable

Mise en place d'actions concrètes d'information et de promotion de ces métiers auprès des jeunes de l'agglomération (salon ou forum des métiers)

Porteur

CASA
DAECT - Service environnement
Direction Environnement

Partenaires

- Rectorat
- Centre d'information et d'orientation
- Bureau d'information jeunesse
- Centre d'information et documentation jeunesse
- Maison de l'emploi
- Mission locale
- Communes
- Conseil de développement de la CASA
- Collège Interdisciplinaire Méditerranéen de l'environnement et du Développement Durable
- ADEME
- Conseil Général
- Conseil Régional
- Grandes entreprises

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012

--	--	--	--	--

Etat de l'action

Action lancée

Action réalisée à :

10 %

Réalisations depuis 2008

2008-2009

Sensibilisation de deux classes du collège Roustan (Mars 2008 et Juin 2009) et présentation de la Direction Environnement déchets.

Thèmes abordés :

- Déchets : collecte, ambassadeurs du tri
- Environnement : Charte de l'environnement, Natura 2000, PLEE, Espace Info Energie, pollution de l'air, économie des flux, énergies renouvelables, gestion des espaces naturels, agriculture durable, requalification du littoral, Eco-quartiers et démarche HQE.
- DRH : Exposé sur la fonction publique territoriale

Une visite de la déchetterie de Valbonne a ensuite été organisée associée à une présentation des véhicules spécialisés utilisés dans le cadre de ces activités.

Perspectives pour 2012 et au-delà

- ➔ Projet de monter un forum des métiers de l'environnement à destination de tous les lycéens début 2013 : étude des pistes d'actions en fonction des moyens humains et matériels.

Budget

Montant global prévu : masse salariale

Montant engagé depuis 2008 : masse salariale CASA + 400 € (bus)

Montant engagé pour 2012 et au-delà : non communiqué

Indicateurs de réalisation

- 2 interventions en classe
- 1 visite de la déchetterie

Indicateurs d'efficacité

- Une soixantaine de jeunes sensibilisés

Action 1.9

Défi 1 : Favoriser une culture environnementale, grâce à des politiques d'éducation et de sensibilisation aux questions environnementales, individuelles et collectives

Campagne de sensibilisation dans le cadre de la réalisation d'une thermographie aérienne

Descriptif

► Sensibiliser les habitants aux déperditions énergétiques et les inciter à effectuer des travaux de rénovation thermique lorsque c'est nécessaire

Réalisation de l'étude thermographique

Organisation d'une journée de lancement

Création de supports de communication

Restitution des résultats à la population et sensibilisation sur les déperditions énergétiques + information sur l'existence de l'Espace Info-Energie.

Porteur

CASA
DAECT – Service environnement

Partenaires

- ADEME

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Etat de l'action

Action lancée

Action réalisée à :

95%

Réalisations depuis 2008

Octobre 2010 : Publication du marché

Décembre 2010 : Choix du prestataire

Janvier à mai 2011 : Réalisation de la prestation de la thermographie aérienne

- Survol du territoire en hélicoptère et prise de clichés infrarouge
- Colorisation des clichés
- Cartographie SIG

Mai à Octobre 2011 : Campagne de communication réalisée en interne

- Création de supports de communication : flyers, affiches, beach flag, banderoles de rond-point.
- 3 fév 2011 : Organisation d'une journée de lancement à Opio en présence des élus
- Organisation d'une vingtaine de journées « thermo » dans les communes afin de resituer les résultats à la population et les sensibiliser aux déperditions énergétiques. L'Espace Info-Energie a été associé à l'ensemble de ces manifestations afin de conseiller les personnes sur les solutions existantes en termes de rénovation thermique.

Mai 2011 – présent : Mise en place d'une « hotline » gratuite (04.89.87.72.30) + adresse email (thermo@agglo-casa.fr) tenues par le conseiller info-énergie et permettant aux habitants d'obtenir les résultats pour leur maison.

Début 2012 : Suite à certaines réserves d'habitants sur la pertinence des résultats, la CASA a engagé une expertise afin de vérifier la véracité des résultats. Il s'est avéré que certains résultats n'étaient pas exacts, il a été demandé au prestataire de retraiter l'ensemble des résultats.

Perspectives pour 2012 et au-delà

Attente du retraitement des résultats par le prestataire et poursuite de la communication.

Budget

Montant global prévu : 200 000 € (150 000 € thermographie aérienne + 50 000€ communication)

Montant engagé depuis 2008 : 180 000 €

Montant prévu pour 2012 : 20 000 €

Indicateurs de réalisation

Etude thermographique finalisée pour l'ensemble des communes

Une vingtaine de manifestations organisées dans les différentes communes

Indicateurs d'efficacité

Plus de 1 200 personnes renseignées et sensibilisés

Action 2.1

Défi 2 : Favoriser le développement de comportements et de modes de consommation solidaires et conformes aux aspirations environnementales de tous

Promotion de l'éco-responsabilité

Descriptif

► Promouvoir auprès de la population et des entreprises les gestes simples et responsables permettant de préserver l'environnement

Elaboration et diffusion d'un guide éco-responsable auprès de la population et des actifs de Sophia Antipolis

Mise en œuvre de manifestations et d'actions de sensibilisation pour la promotion de l'éco-responsabilité

Porteur

CASA
DAECT – Service environnement

Partenaires

- CASA, Service Technopole et Prospective
- Fondation de Sophia Antipolis
- Club des dirigeants
- Comités d'entreprises
- Conseil de développement de la CASA

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Etat de l'action

Action lancée

Action réalisée à :

Incluse dans PLEE

50 %

Réalisations depuis 2008

2007

Janvier : Réalisation d'un guide éco-citoyen diffusé au grand public (stands...).
Objectif : Promouvoir des comportements éco-citoyens au travail, au domicile, et à l'extérieur.

2009 - 2010

Réalisation d'une réglette sur les éco-gestes et diffusion au grand public par le biais des gazettes communales, bulletins de paye, EIE, ambassadeurs du tri etc.

2011

Sept : Recrutement d'un apprenti en Master 2 GEDD chargé de mettre en œuvre l'action d'éco-responsabilité au niveau des services de la CASA.

Sept-déc : Démarrage de la mission d'éco responsabilité qui permettra d'identifier les leviers d'actions possibles en interne. Prise de contact avec l'ensemble des directions et réalisation d'interviews individuelles afin de réaliser un état des lieux aussi bien sur les activités externes (collecte des déchets, déplacements agents...) que les activités internes de la CASA (gestion de l'énergie, marchés/achats, consommables...). + Etat des lieux de la connaissance et de la formation des agents sur ces thématiques.

Adhésion au dispositif Ecowatts : dispositif d'alerte qui, en cas de pic électrique sur le département, incite les utilisateurs à modérer leur consommation énergétique sur leur lieu de travail ou à leur domicile.

Perspectives pour 2012 et au-delà

Mission d'éco-responsabilité de la CASA :

- Finalisation du diagnostic et sensibilisation des acteurs
- Proposition d'actions et mise en œuvre

Amélioration de l'éco-responsabilité au niveau des TIC (technologies de l'information et de la communication).

Budget

Montant engagé entre 2007 et 2010 : réglette : 24 000 €+ guide : 1 674 €

Montant global prévu pour 2012 et au-delà : poste apprenti + 5000 € pour la mise en œuvre des actions dans le cadre de la mission d'éco-responsabilité.

Indicateurs de réalisation

- Guide réalisé
- Réglette éco-gestes réalisée
- Apprentie missionnée pour l'action de l'éco-responsabilité de la CASA

Indicateurs d'efficacité

- Nombre de guides édités : 20 000
- Nombre de réglottes « j'écolomise » édités : 30 000

Mise en place d'un Espace Info Energie

Etat de l'action

Action lancée

Action réalisée à :

Incluse dans le PLEE

80 %

► Sensibiliser et conseiller les particuliers, très petites entreprises et artisans en matière de maîtrise de l'énergie, d'efficacité énergétique et des énergies renouvelables

► Faciliter les contacts avec les professionnels du domaine des énergies et dynamiser la filière locale

Convention ADEME/Région/CASA : mise en place d'un espace info énergie 2009/2011 animé par un conseiller spécialisé

Développement d'un programme de permanences et d'animation, et participation aux manifestations adaptées

Mise en place de projets avec des partenariats locaux

Porteur

CASA
DAECT - Service environnement

Partenaires

- ADEME
- Conseil Régional
- Communes

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Réalisations depuis 2008

2008

- Oct : délibération en conseil communautaire pour la mise en place de l'Espace Info Energie CASA pour 2009-2011
- Dépôt du dossier de demande de Financement Régional Environnement Energie (FREE) auprès de l'ADEME et de la Région

2009

- Janvier : dossier accepté en comité de gestion ADEME/Région
- Mars-Sept: aménagement du local d'accueil EIE du public par la commune de Valbonne (Cité Artisanale à Valbonne Sophia Antipolis)
- Sept-oct : recrutement du Conseiller Info Energie et mise en place

2010 – 2011

- Sept 2010 : inauguration de l'Espace Info Energie
- Animation de l'Espace Info Energie par le conseiller info-énergie
- Permanences téléphoniques tenues du mercredi au samedi de 9h30 à 13h00
- Réalisation de permanences hebdomadaires au local EIE, à la médiathèque de Valbonne et d'Antibes (les permanences étaient délocalisées dans les communes de la CASA puis ont été reportées dans les médiathèques)
- 46 stands réalisés dans les communes lors de fêtes communales.
- Mai à Déc 2011 : Association de l'EIE à la thermographie aérienne
- Reprise de la « hotline » thermographie aérienne par le conseiller info énergie depuis d'octobre 2011.

2012

- Janv : Transfert en partie de l'Espace Info-Energie au siège de la CASA
- Formation à l'utilisation d'une caméra thermique et expérimentation sur des bâtiments communaux

Perspectives pour 2012 et au-delà

Continuer l'animation de l'Espace info-énergie et travailler sur l'augmentation de sa notoriété.

Budget

Montant global prévu sur 3 ans : 211 000 € TTC dont 105 000 € CASA, 106 000 € ADEME/Région

Montant engagé depuis 2010 : 74 115 € (2010) ; 79 813 € (2011)

Montant prévu pour 2012 : non communiqué

Indicateurs de réalisation

- Signature des conventions financières ADEME/Région
- Recrutement du Conseiller Info Energie
- Animation de l'EIE

Indicateurs d'efficacité

- **2009-2010** : 15 stands / 383 personnes sensibilisées
- Permanences : 202 contacts dont 100 rdv personnalisés
- **2010-2011** : 31 stands / 595 personnes sensibilisées
- Permanences : 418 contacts dont 124 rdv personnalisés

Action 2.3

Défi 2 : Favoriser le développement de comportements et de modes de consommation solidaires et conformes aux aspirations environnementales de tous

Développement du compostage individuel et collectif

Etat de l'action

Action lancée

Action réalisée à :

60 %

Descriptif

► Réduire à la source la production de déchets fermentescibles tout en produisant un amendement organique naturel à domicile

Mise en vente et distribution de composteurs individuels dans l'habitat pavillonnaire

Formation des utilisateurs

Porteur

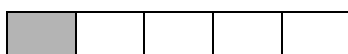
- CASA
Direction Environnement
- UNIVALOM pour la partie compostage collectif

Partenaires

- ADEME
- Conseil Général
- CFPPA et Lycée Horticole d'Antibes

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Réalisations depuis 2008

Lancement de l'opération compostage individuel (2007)

- Réalisation d'un guide du compostage en 2007 réactualisé en 2011. Guide distribué dans les déchèteries, mairies, associations etc.
- Formation des ambassadeurs du tri pour le relais d'information auprès des habitants (2008) + livraison des composteurs par les ambassadeurs (> 6000)
- Développement d'un réseau de composteurs dans les écoles volontaires de la CASA accompagné de projets pédagogiques menés par les ambassadeurs

Lancement de l'opération « compostage collectif » (2010 - présent)

- communication et échanges avec les collectivités membres d'UNIVALOM (2011-2012)
- aménagement par la mairie de Valbonne d'un site de compostage dans le quartier de Garbejaire (Valbonne). + création d'un 2ème site de compostage collectif à la demande des habitants dans ce même quartier (2011)
- projet annulé d'un lombri-composteur dans un sous-sol d'une copropriété d'Antibes. : pas de validation du syndicat de copropriété (2011).
- début 2012 : aménagement d'un site de compostage collectif dans la copropriété Les Mimosas à Antibes

Réalisations et perspectives pour 2012

Compostage individuel : extension de l'opération auprès des communes nouvellement intégrées et relance de la communication pour redonner une dynamique à l'opération.

Compostage collectif : recrutement d'un maître composteur par UNIVALOM pour la gestion et l'essor des sites de compostage collectifs. Lancement d'une opération de compostage collectif dans le cadre du projet éco-quartier des Semboules à Antibes avec un Composteur électromécanique.

Compostage individuel & collectif : Projets scolaires & compostage des déchets de cantines des écoles, projet en partenariat avec UNIVALOM

Budget

Compostage individuel : 2007-2011 : 475 033 € (dont 64 148 € extérieur)
Montant prévu pour 2012 : 10 606 € (jusqu' à fin février)

Compostage collectif : 2011 : 1000 € H.T (acquisition bacs + communication)
Montant prévu pour 2012 : 25 000 € H.T (projet Semboules)

Indicateurs de réalisation

Nb de composteurs individuels distribués : 5637
Nb de composteurs individuels livrés dans les écoles (4 maternelle, 13 écoles primaires, 4 collèges, 3 lycées, 1 crèche, 1 CLSH).
Nb d'enfants sensibilisés entre 2007 et 2011 : 817

Indicateurs d'efficacité

Incidence sur les tonnages d'OM : non mesuré
Compostage collectif : 3 sites en fonction pour un total de 7 bacs de compostage mis en place.

Action 2.4

Défi 2 : Favoriser le développement de comportements et de modes de consommation solidaires et conformes aux aspirations environnementales de tous

Promotion des pratiques d'économie d'eau

Descriptif

► Sensibiliser les habitants, les entreprises et les collectivités à optimiser leur consommation d'eau

Mise en place d'une campagne de sensibilisation des consommateurs par les distributeurs d'eau

Développement de la télé-relève et du suivi en direct de la consommation pour les gros consommateurs

Recherche de fuites de réseaux

Porteur

Distributeurs d'eau :

Veolia Eau, Lyonnaise des Eaux

Partenaires

- Syndicats d'adduction en eau
- Communes
- CASA
- DDAF
- ADEME
- Agence de l'eau
- Conseil Général
- CERAM Junior entreprise

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012

--	--	--	--	--

Etat de l'action

Action lancée

Action réalisée à :

70 %

Réalisations depuis 2008

2009

- Télé relève : 3200 compteurs sur 4350 sont équipés d'un télétransmetteur sur Biot : procédé permanent pour l'ensemble des abonnés
- Antibes : installation de 25 compteurs de sectorisation sur 38
- Mise en place d'un plan d'action recherche de fuites de réseaux, et pré localisation acoustique

2010

- Antibes : Pose des 13 compteurs de sectorisation restants réalisée
- Promotion du concept radio relève « Aquaperso » aux particuliers (radio relevé) à la prise d'abonnement.

Réalisations et perspectives pour 2012 et au-delà

Equipement des bâtiments communaux d'Antibes en radio-relève.

Budget

Non communiqué.

Indicateurs de réalisation

Indicateurs d'efficacité

- 3200 compteurs sur 4350 sont équipés d'un télé transmetteur
- Antibes : installation de 38 compteurs de sectorisation

Action 2.5

Défi 2 : Favoriser le développement de comportements et de modes de consommation solidaires et conformes aux aspirations environnementales de tous

Etude de faisabilité d'une recyclerie / ressourcerie

Descriptif

► Evaluer la pertinence et la viabilité d'une recyclerie / ressourcerie sur le territoire, cette structure poursuivant les objectifs de prévention, réduction de déchets et d'insertion de personnes en difficulté par l'emploi

Réalisation de l'étude identifiant l'opportunité du projet et abordant les aspects techniques, financiers et juridiques

Accompagnement et coordination lors de la phase préparatoire du projet

Porteur

Association du Collectif des Solidarités 2000
Groupe Insertion

Correspondant CASA :
Direction Environnement Déchets
Service gestion des déchets

Partenaires

- Chrétiens Antibes Solidarité
- Centre d'Etudes et d'Actions Sociales
- Solidarités Nouvelles face au Chômage
- CASA
- Conseil de développement de la CASA
- ADEME
- Conseil Régional
- Conseil Général
- Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012

--	--	--	--	--

Etat de l'action

Action en attente

Action réalisée à :

100 %

Réalisations depuis 2008

Ce projet consiste en la création d'une recyclerie/ressourcerie gérée par une association de réinsertion, qui bénéficierait d'un partenariat avec le syndicat de traitement lors de la création du centre de tri syndical spécifique aux encombrants, afin de récupérer les encombrants susceptible d'intéresser la recyclerie en amont de la chaîne de tri.

La recyclerie a deux objectifs :

- l'insertion de personnes en difficultés
- la prévention de la production de déchets et réduction de la quantité d'encombrants triée sur la chaîne de tri

L'étude a été réalisée, mais ce projet est lié à la mise à disposition foncière d'un terrain adapté à la réalisation d'un centre de tri d'encombrants couplée à une recyclerie.

Le projet de coupler une ressourcerie avec un centre de compostage et une plateforme d'encombrant aux Clausonnes a été abandonnée. Principaux freins à la mise en œuvre de cette opération : manque de foncier + pas d'équilibre financier.

Réalisations et perspectives pour 2012

En attente d'une acquisition foncière.

Budget

Montant engagé depuis 2008 : 0 €

Montant prévu pour 2012 : 0€

Indicateurs de réalisation

Etude réalisée

Indicateurs d'efficacité

Action 2.6

Défi 2 : Favoriser le développement de comportements et de modes de consommation solidaires et conformes aux aspirations environnementales de tous

Soutien à des projets de jardins familiaux solidaires dans le logement social

Descriptif

► Développer des jardins familiaux ayant pour objectifs l'autoproduction mais également la responsabilisation des locataires, les échanges, la convivialité, l'initiation aux gestes respectueux de l'environnement

Mobilisation des organismes HLM présents sur le territoire CASA autour du groupe de travail existant

Réalisation d'études de faisabilité et mise en œuvre de projets

Porteur

Association Régionale de Offices HLM PACA et Corse

Partenaires

- Saluterre - M. Predine
- Organismes HLM
- Lycée Horticole d'Antibes, CFA, CFPPA
- Association « Il était une fois la terre »
- CASA
- PADES

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012

	X	X	X	x
--	---	---	---	---

Etat de l'action

Action lancée

Action réalisée à :

40 %

Réalisations depuis 2008

2008

- Groupe de travail Assoc/Org.HLM 28/02/08 : présentation du projet de programme de la Charte pour l'environnement CASA
- Projet de réunir un autre groupe de travail avec opérateurs (associations), organismes HLM (Côte d'Azur Habitat, Logirem), communes, services CASA (Env, Hab, Amén.)

2011

- AR HLM PACA CORSE lauréat d'un appel à projet lancé par le Ministère de l'Agriculture.
- Lancement de l'élaboration d'un guide visant à aider les bailleurs à mettre en place des jardins familiaux : mise en place de groupes de travail avec les acteurs concernés : Etat, bailleurs, Région etc.

Perspectives pour 2012 et au-delà

- Finalisation du guide et mise à disposition aux bailleurs.

Budget

- Montant engagé depuis 2008 : masse salariale (AR HLM PACA)
- Montant prévu pour 2012 : 60 000 € (élaboration du guide) dont 40 000 € Etat, 10 000 € Région, 10 000 € ARO HLM PACA + masse salariale ARO HLM PACA

Indicateurs de réalisation

Début de l'élaboration d'un guide à destination des bailleurs sur la mise en place des jardins familiaux.

Indicateurs d'efficacité

..... :

Action 2.7

Défi 2 : Favoriser le développement de comportements et de modes de consommation solidaires et conformes aux aspirations environnementales de tous

Chantier d'insertion permanent sur l'environnement et le cadre de vie

Descriptif

► Permettre l'insertion sociale et professionnelle de jeunes en rupture par la mise en place d'un chantier d'insertion autour d'activités liées à l'entretien des espaces verts et la valorisation de l'environnement

Création d'un chantier espace vert – environnement accueillant 24 bénéficiaires par an porté par une association agréée chargée de la mise en œuvre, de l'encadrement technique et de l'accompagnement social

Porteur

CASA
Direction Politique de la Ville

Partenaires

- Association CMIEU (Chantier Mobile d'Insertion par l'Ecologie Urbaine)
- Pôle Emploi
- Mission Locale Antipolis
- CLAIE
- Maison de l'Emploi
- DIRECCTE
- Agence Nationale de Cohésion Sociale
- Conseil Général
- Conseil Régional
- Conseil de Développement de la CASA
- Services techniques des communes et de la CASA
- ONF ...

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Reconduction définie annuellement

Etat de l'action

Lancée

Action réalisée à :

(action pérenne, reconduite annuellement)

100 %

Réalisations depuis 2008

2008

- Janv : Création de la structure associative CMIEU : accompagnement social et professionnel des bénéficiaires
 - Fév : Obtention de l'agrément Chantier d'Insertion par le CDIAE.
 - Mise à disposition de 258 000 m2 de terrain à l'association par les communes de Valbonne et de Vallauris afin de permettre à la structure de développer ses actions d'insertion et de formation (débroussaillage sélectif, tronçonnage, abattage, élagage, taille d'arbres fruitiers et oliveraie, brulage de déchets vert, tri sélectif, restauration de murs en pierres sèches, création de sentiers pédestres)
 - Avril : Démarrage de la 1ere session du chantier d'insertion.
- Tout au long du chantier les salariés bénéficient d'un accompagnement social et professionnel leur permettant d'agir sur leurs problématiques : mobilisation et resocialisation, santé, mobilité, logement...

→ Au-delà de l'accompagnement social et professionnel des bénéficiaires, ces interventions permettent de valoriser les terrains de la CASA et des communes par la remise en état de restanques, la valorisation du patrimoine environnemental et architectural, le débarrassage des gros déchets, la création de parcours de santé. Cette action participe ainsi à la défense des forêts contre les risques d'incendie.

2009

- Développement de l'activité Chantier Espaces Verts auprès des différentes communes de la CASA avec renforcement de l'insertion de publics diversifiés à savoir : 66 candidatures reçues, 24 nouvelles embauches, dont 3 femmes (33% de Vallauris Golfe Juan, 33 % de Valbonne, 17 % d'Antibes Juan les Pins, 8 % de Bar-sur-Loup).
- Au total 52 % des personnes sont issues des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville.

2010

- Poursuite du développement du chantier sur les différentes communes. 57 nouvelles candidatures reçues, 23 nouvelles embauches, dont 3 femmes en début d'année (40 % de Vallauris Golfe Juan, 22 % de Valbonne, 27 % d'Antibes Juan les Pins, 3 % de Bar sur Loup et 3% Biot ...).
- Au total 50 % des personnes sont issues des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville, dont 18% sont issus de la rue (anciens.. ou actuels SDF)

2011

- Poursuite du chantier d'insertion sur l'environnement et le cadre de vie (bilan en cours)
- Etude pour la faisabilité d'un chantier d'insertion de maraîchage biologique, sur le site de l'ancienne papeterie au Bar-sur-Loup. En cours : étude de sols et étude d'incidence car le terrain est un site classé Natura 2000.

Perspectives pour 2012 et au-delà

- Reconduction du chantier d'insertion annuellement.
- Mise en place du chantier d'insertion au Bar-sur-Loup si l'étude de faisabilité se révèle concluante.

- Rencontre de l'association Cmieu avec les communes de la CASA afin d'élargir le champ d'actions et monter de nouveaux projets.

Budget

Montant global prévu : 326 000 € par an dont 80 000 € CASA, cofinancement Conseil Régional, Conseil Général, DDTEFP

Montant engagé en 2008 : 326 000 € dont CASA : 80 000 €

Montant prévu pour 2009 : 319 000 € dont CASA : 80 000 €

Montant engagé en 2010 : 364 737€ dont CASA 75 000€

Pour 2011, régularisation sur une année, 18 750€ pour le 4^{ème} trimestre.

Montant prévu pour 2012 : 75 000€

Indicateurs de réalisation

de 24 à 26 bénéficiaires accueillis annuellement.

Indicateurs d'efficacité

En termes de débouchés, en moyenne sur 24 postes depuis 2008

Sorties en emploi durable (CDI, CDD plus de 6 mois, création d'entreprise...)	23%	5
Sorties positives (formations, embauche dans une autre structure de l'IAE...)	23%	5
Emploi de transition (CDD moins de 6 mois, contrats aidés, intérim...)	9%	2
Total en sortie dynamique	54%	13

20% quittent le chantier et 30% ont leurs contrats renouvelés.

95% des participants ont obtenu un certificat capacitaire en débroussaillage, abattage, tronçonnage et 60 % le diplôme de Sauveteur Secouriste du Travail.

Action 3.1

Défi 3 : Proposer un accès à l'information ouvert à tous en matière d'environnement et de développement durable

Amélioration de la connaissance de l'agglomération

Descriptif

► Faire connaître et promouvoir l'agglomération au travers de son territoire, de ses compétences, de ses activités et de ses projets

Diffusion des publications de la CASA au sein des médiathèques et des mairies, mairies annexes, maison des associations et autres locaux municipaux

Organisation de conférences destinées à la population et aux professionnels sur ces sujets

Porteur

CASA
Direction de la communication

Partenaires

- Directions techniques de la CASA
- Communes
- Conseil de Développement de la CASA

Echéancier

2008	2009	2010	2011	2012

Etat de l'action

Action lancée

Action réalisée à :

80%

Réalisations depuis 2008

- 2008-2012 : Mise en place des totems de l'environnement 3 côtés, support de diffusion de l'information CASA (dépliants, brochures) dans les lycées, collèges, offices du tourisme, gares routières etc.
- Lancement du Journal Casa Infos le 23 janvier 2009.
- Parution de 10 numéros/an du Journal Casa Infos entre 2009 et 2011.
- En l'absence de possibilité de désigner une personne en charge du déploiement systématique des totems CASA et de la diffusion des infos « CASA », l'objectif est de consolider CASA Infos qui devient le principal vecteur d'information de la CASA.
- Les autres outils de communication utilisés régulièrement sont :
 - Les poteaux bus / culs de bus / écrans TFT
 - Le site web www.casa-infos.fr
 - Divers dépliants / affiches / roll-up, beach flag
 - Stands via les ambassadeurs du tri
 - Médiathèques (écrans plats)
 - Site web des communes
 - Site spécifiques à certains projets / services : Envibus, médiathèques, carte LOL, SCOT, PDU etc.)

Perspectives pour 2012 et au-delà

Poursuite de la communication des actions de la communauté d'agglomération.

Budget

Montant global prévu : CASA Infos 450 000 €/an

Les autres outils de communication sont financés à 100% sur les différents budgets communication de la CASA et ne peuvent faire l'objet d'une présentation isolée.

Indicateurs de réalisation

Indicateurs d'efficacité

CASA Infos : parution 10 n°/an entre 2009 et 2011

Action 3.2

Défi 3 : Proposer un accès à l'information ouvert à tous en matière d'environnement et de développement durable

Site internet Envinet

Descriptif

► Améliorer l'information de la population et des professionnels sur les déchets, les gestes écoresponsables et l'ensemble des domaines de l'environnement, notamment ceux gérés par la CASA (énergie, espaces naturels, air, bruit...)

Conception du site, enrichissement thématique et mise à jour régulière en fonction de l'actualité

Porteur

CASA
Direction de la communication
DAECT
Direction Envinet

Partenaires

- Service informatique et télécommunication de la CASA

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Etat de l'action

Action lancée

Action réalisée à :

80 %

Réalisations depuis 2008

2010 : Création du site Envinet et intégration des différentes thématiques de la direction :

- Les Déchetteries
- La gestion des déchets
- La thermographie aérienne
- Les Espaces naturels et forêts
- L'Air et Bruit
- L'Espace Info Energie

Téléchargement en ligne du nouveau mémento du tri.

Perspectives pour 2012 et au-delà

- Développement des différentes thématiques environnementales.
- Amélioration de la présentation (petits textes d'accueil, rubriques, illustrations photographiques et iconographiques)
- Remaniement de la structure pour la partie Environnement Déchets avec séparation distinctes des deux thématiques :

Déchets

- Déchetteries
- Collecte des déchets
- Rapports annuels
- Sensibilisation et animation

Environnement

- Le développement durable
- Votre conseiller info énergie (+ guide éco construire)
- Energie – Climat
- Air
- Bruit
- Espaces naturels et forêts
- Agriculture

Budget

Montant engagé depuis 2008 : 60 000 € + masse salariale

Indicateurs de réalisation

Site créé

Indicateurs d'efficacité

Nombre de visiteurs annuels :
2011 :4851 (moyenne mensuelle: 450)

Action 3.3

Défi 3 : Proposer un accès à l'information ouvert à tous en matière d'environnement et de développement durable

Mise en place d'un numéro d'appel unique envinet

Descriptif

► Améliorer le traitement des appels téléphoniques concernant la gestion des déchets - Offrir un service clair et rapide aux usagers

Mise en place d'un numéro d'appel unique et formation du personnel, puis communication sur ce nouveau service

Porteur

CASA
Direction Envinet

Partenaires

- Service informatique et télécommunication de la CASA
- Direction de la communication de la CASA

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Etat de l'action

Action terminée

Action réalisée à :

100 %

Réalisations depuis 2008

- Fin 2011 : mise en place d'un numéro d'appel unique Envinet
- Fonctionnement de ce numéro en arborescence (un numéro unique avec renvoi d'appel sur le numéro du service concerné) :

1 / Encombrants : - communes en régie
- SUD EST Assainissement
- SITA SUD

2 / Collecte (ordures ménagères et sélective) + compostage

3 / Déchetteries : - horaires d'ouverture
- facturation

4 / Questions diverses

Perspectives pour 2012 et au-delà

- Adapter le fonctionnement afin d'optimiser les réponses
- Former un nombre plus important d'agents ressources (en interne)

Budget

Montant engagé depuis 2008 : masse salariale

Indicateurs de réalisation

Numéro unique mis en place.

Indicateurs d'efficacité

Rapidité du service :

- Réponse immédiate pour une demande de renseignements
- Réponse variable pour les autres types de demandes (immédiat à 10 jours)

Action 4.1

Mise en place d'une procédure d'information des populations sensibles lors des périodes de pics de pollution atmosphérique

Descriptif

► Relayer les prévisions de pollution à l'ozone ou les informations de dépassement de seuil, ainsi que les recommandations sanitaires auprès des responsables de structures accueillant des personnes sensibles

Constitution d'un support d'information et d'une liste de destinataires, puis mise en place opérationnelle de la procédure de relai d'information et information des destinataires

Porteur

CASA
DAECT - Service environnement

Partenaires

- Service informatique et télécommunication de la CASA
- Air PACA
- Communes

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012

--	--	--	--	--

Etat de l'action

Action lancée

Action réalisée à :

70 %

Réalisations depuis 2008

Objectif : Relai par la CASA auprès de la population sensible des alertes de prévision ou de constats de pollution atmosphérique mesurés par Air PACA.

2008-2009

- Mise en place en août 2008 et été 2009 - Relai par mail, fax et SMS auprès des structures accueillant des jeunes enfants (écoles, crèches..) ou des personnes âgées ou malades (maisons de retraite...).
- Evolution à prévoir en fonction de la réglementation sur les particules (PM10).

2010

- Etendue des alertes à l'ensemble des communes (services techniques et communication) afin de relayer l'information en interne ainsi que sur les sites internet et les panneaux lumineux des communes.

Perspectives pour 2012 et au-delà

Réunion de suivi de la réactivation de la procédure pour la période estivale.

Budget

Montant engagé en 2008 : 34 756 €

2009 : 35 565 €

2010 : 36 534 €

2011 : 39 603 €

Montant prévu pour 2012 : 40 000 € (adhésion ATMOPACA) + 15 000 € (subvention particuliers chèque vert)

Indicateurs de réalisation

Indicateurs d'efficacité

Outil mis en place.

Action 4.2

Mise en place d'outils d'aide à la décision par rapport à la qualité de l'air

Descriptif

► Disposer d'un outil d'aide à la décision permettant d'évaluer la pollution de l'air des projets selon différents scénarii, notamment dans les domaines des déplacements et de l'aménagement

Réalisation de mesures de polluants aériens et modélisation d'une cartographie de la qualité de l'air à l'échelle du territoire, modifiable selon les scénarii envisagés.

Porteur

AIR PACA

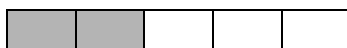
Correspondant CASA :
DAECT – Service Environnement

Partenaires

- Conseil Régional

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Etat de l'action

Action lancée

Action réalisée à :

95 %

Réalisations depuis 2008

2008

Avril et Juin : Campagnes de mesures par tubes passifs BTX et No2
Réalisation du cadastre des émissions du territoire

2009 – 2010

Modélisation fine de la pollution de fond et de proximité sur le territoire : réalisation d'une cartographie de l'air.

2011

Mise en place d'une plateforme de consultation de la qualité de l'air en temps réel sur le territoire, à une échelle très fine, à vocation d'outil d'information et d'aide à la décision. Action innovante : 1^{ère} fois qu'une carte est réalisée de façon aussi détaillée (échelle : quartier, rue). Elle permet de rentrer les données et de caler un modèle de prévision au jour le jour afin de mesurer l'impact de la qualité de l'air à l'échelle d'un quartier. Cette modélisation en temps réel facilite l'information de la population

Etude de deux projets d'aménagement afin de connaître leur impact sur la qualité de l'air :

- Impact de l'évolution du parc automobile (renouvellement des véhicules) d'ici à 2015 sur le centre urbain
- Impact sur la qualité de l'air de la mise en place du TCSP en 2015.

Perspectives pour 2012 et au-delà

Communication et mise à disposition de la plateforme Urban'air ainsi que des cartes.

Budget

Montant engagé en 2008 : 15 750 €

Montant engagé en 2009 : 17 500 € (engagement non soldé)

Montant prévu pour 2012 : 0€

Indicateurs de réalisation

Cartographie de l'air réalisée
Plateforme de consultation achevée

Indicateurs d'efficacité

Action 4.3

Sensibilisation sur la qualité de l'air intérieur

Descriptif

► Sensibiliser sur les bonnes pratiques à adopter pour améliorer la qualité de l'air intérieur

Communication et sensibilisation des populations sensibles et du grand public.

Porteur

CASA
DAECT - Service Environnement

Partenaires

- AIR PACA

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Etat de l'action

Action lancée

Action réalisée à :

15 %

Réalisations depuis 2008

2007

- Janv : Création d'un guide éco-responsable mis à la disposition du grand public sur les stands des ambassadeurs du tri lors des différentes manifestations communales. Ce guide a pour but la promotion des comportements éco-citoyens à la maison, au travail et à l'extérieur.

2010

- Réalisation d'une réglette de gestes éco-responsable diffusée dans les gazettes municipales et au grand public.

2011

- Réalisation de supports de communication « Ecol'air » par AIR PACA.

Mars 2012

- Acquisition d'un outil pédagogique « Juste un peu d'air » à diffuser dans les établissements scolaires et services extrascolaires.

Perspectives pour 2012 et au-delà

- Diffuser les supports de COM auprès des ERP / établissements recevant du public (crèches, écoles...). Ces outils seront mis à disposition des responsables des services techniques, afin de former les personnes gestionnaires des ERP et les agents d'entretien.
- Participation aux réunions organisées par AIR PACA (fusion AtmoPaca et Airfob en janvier 2012)
- Relai des outils d'AIR PACA sur le site internet CASA www.casa-infos.fr
- Diffusion de l'outil pédagogique « Juste un peu d'air » dans les établissements scolaires et services extrascolaires.

Budget

Montant engagé depuis 2008 : 24 000 € (réglette) + 1 674 € (guide éco-responsable) + 340 € (mallette pédagogique) = 26 014 €

Montant prévu pour 2012 : 680 € (acquisition de 2 mallettes pédagogiques supplémentaires)

Indicateurs de réalisation

- Guide éco-responsable
- Réglette éco-gestes
- Acquisition mallette pédagogique

Indicateurs d'efficacit  cit 

Action 4.4

Cartographie et plan de prévention du bruit de l'environnement (PPBE)

Descriptif

► Evaluer l'exposition au bruit de la population et agir afin de réduire les niveaux d'exposition et préserver les zones calmes

Réalisation de la cartographie du bruit

Elaboration du Plan de Prévention du Bruit dans l'environnement (PPBE) (conformément à la Directive européenne du 25 juin 2002)

Porteur

CASA
DAECT - Service Environnement

Partenaires

- Communes
- DDE
- CERTU
- ADEME
- Conseil Général

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Etat de l'action

Action lancée

Action réalisée à :

90 %

Réalisations depuis 2008

2010

Lancement du projet en juin 2010 en groupement de commande avec la CAPAP.

2010 – 2011

Réalisation des cartes stratégiques de bruit :

- Etat des lieux et recueil des données auprès des communes et gestionnaires d'infrastructures (RFF, Escota, CG06...)
- Modélisation et production des cartes
- Création d'un outil SIG de communication
- Résumés non techniques
- Validation des cartes en conseil communautaire le 23 décembre 2011

Réalisation du PPBE :

- Analyse des zones à enjeux (établissements sensibles, population exposée à des niveaux sonores dépassant les normes, zones calmes etc) : 18 zones à enjeux identifiées et 7 communes concernées

2012

- Communication des cartes à la préfecture
- Mise en ligne des cartes stratégiques du bruit en juin 2012.
- Concertation avec les acteurs (communes et gestionnaires d'infrastructures) et rédaction d'un projet de PPBE.

Perspectives pour 2012 et au-delà

- Mise à disposition obligatoire du projet de PPBE au public pendant deux mois (du 18 juin au 20 août 2012)
- Synthèse des retours et finalisation du PPBE.
- Présentation aux élus et délibération puis communication au public.

Budget

Montant global prévu : 95 201,60 €

Dont 71 401,20 € CASA et 23 800,40 € CAPAP

Indicateurs de réalisation

- Cartes du bruit stratégiques finalisées
- Outil web réalisé

Indicateurs d'efficacité

- Nb d'habitants exposés à des niveaux sonores dépassant les valeurs limites : 11 400
- Nb d'établissements exposés à des niveaux sonores dépassant les valeurs limites : 10

Action 4.5

Traitement des nuisances sonores liées au trafic autoroutier

Descriptif

► Réduire les nuisances sonores liées au trafic autoroutier pour les riverains les plus exposés dont l'habitation est antérieure à octobre 1978

Traitement des habitations dites « Points noirs bruit » (PNB) antérieures à octobre 1978 par Escota

Identification des habitations dites « Points sensibles bruit » (PSB) antérieures à 1978 et identification des moyens à mettre en œuvre pour les résorber

Porteur

Escota
Direction des infrastructures
Correspondant CASA :
Direction Environnement Déchets
Service Environnement

Partenaires

- Communes concernées : Vallauris, Antibes, Biot et Villeneuve-Loubet
- CASA

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Etat de l'action

Action lancée

Action réalisée à :

90 %

Réalisations depuis 2008

Escota a fini sa Cartographie du bruit en 2007 et son Plan de Prévention du bruit de l'environnement en 2008.

2008 : 60 Points Noirs Bruit (PNB) traités

2009 : 30 PNB traités

2010 : 25 PNB traités

2011 : 20 PNB traités

Perspectives pour 2012 et au-delà

- 2012 : 50 points noirs bruit à traiter
- 150 points noirs bruit à traiter d'ici 2016.

Budget

- Montant engagé depuis 2008 : 2,1 M€HT (Escota)
- Montant prévu pour 2012 : 0,8 M€HT (Escota)

Indicateurs de réalisation

Traitement des points noirs bruit chaque année

Indicateurs d'efficacité

135 points noirs bruit traités entre 2008 et 2011.

Action 4.6

Participation aux réflexions pour réduire les nuisances sonores de l'aéroport Nice Côte d'Azur

Descriptif

► Réduire les nuisances sonores liées au trafic aérien, notamment en généralisant les procédures d'approches à moindre bruit et diminuant le nombre de survols

Participation aux réflexions la Commission Consultative de l'Environnement de l'aéroport de Nice, examen des améliorations possibles et définition de nouvelles techniques d'approches...

Coordination des positions du CAPSSA et des élus représentant la CASA à la CCE

Porteur

CASA
DAECT - Service Environnement et élus délégués à la CCE

Partenaires

- Commission consultative de l'environnement de l'aéroport de Nice Côte d'Azur
- Aéroport Nice Côte d'Azur
- Chambre de commerce et d'industrie
- Ville d'Antibes
- Comité d'action pour la suppression des survols abusifs

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Etat de l'action

Action lancée

Action réalisée à :

80 %

Réalisations depuis 2008

2008

- Participation aux travaux de la commission consultative de l'environnement de l'aéroport de Nice. Celui-ci a terminé sa cartographie et son plan de prévention du bruit dans l'environnement en 2008. Ces documents intègrent le Plan de Gêne Sonore et le Plan d'Exposition au Bruit.
- Les différentes évolutions techniques et tractations ont permis d'éviter entre 75% et 80% des survols de la ville d'Antibes. Des progrès ont également été possibles grâce à l'amélioration des flottes d'avions et la formation des pilotes aux approches à moindre bruit.

2011

- A la demande du président du CAPSSA, M. Biche, rédaction d'un courrier à l'attention du Ministère de l'Ecologie, du développement durable, des transports et du logement, afin d'étudier la légalité des vols de nuit de nature privée sur la ville d'Antibes, et de les interdire. La réponse du ministère a été négative.
- Suivi de la mise en place de la Charte pour l'environnement de l'aéroport de Nice visant à réduire les émissions sonores et gazeuses.

2008 - 2011

- Présent dans toutes les instances de concertation, le CAPSSA a beaucoup œuvré pour la limitation des survols sur la commune d'Antibes.

Perspectives pour 2012 et au-delà

2012

- Réflexion menée sur la possibilité d'interdire la totalité des vols de nuit sur la commune d'Antibes
- Poursuite du suivi de la Charte pour l'environnement de l'aéroport

2015

- Déploiement des appareils EGNOS et GALILEO qui seront mis en place à l'échelle sur l'ensemble des avions et permettront de fortes améliorations en matière de diminution des survols au-dessus des habitations – de 5% à 25% (en particulier Antibes pour la CASA)

Budget

Montant global prévu : Masse salariale

Indicateurs de réalisation

Participation aux différents travaux et réflexions engagés par l'aéroport de Nice.

Indicateurs d'efficacité

Action 4.7

Limitation des bruits de voisinage : développer la citoyenneté

Descriptif

► Favoriser des comportements respectueux en matière d'émission sonore et développer les mesures des bruits de voisinage

Mise à disposition des communes d'un sonomètre agréé et formation des agents à son utilisation

Rédaction pour les communes d'un modèle de charte de bon voisinage destinée aux professionnels

Porteur

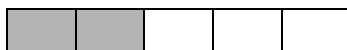
CASA
DAECT - Service Environnement

Partenaires

- Communes
- Forces de Police
- Conseil de Développement de la CASA

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Etat de l'action

Action lancée

Action réalisée à :

30 %

Réalisations depuis 2008

2008

Acquisition d'un sonomètre homologué fin 2008 pour une mise à disposition des communes membres.

2009

Appel à candidature des agents communaux pour l'utilisation d'un sonomètre : 8 agents inscrits.

2010

- Formation sur deux jours : acoustique, réglementation, mesures et utilisation du sonomètre (celui-ci n'a jamais été mis à disposition).
- Les communes d'Antibes et de Valbonne ont travaillé sur ces problématiques.

Début 2012

Diffusion de modèles de chartes de bon voisinage à la demande des communes (Opio...)

Perspectives pour 2012 et au-delà

Nouvelle formation des agents communaux et mise à disposition du sonomètre aux communes.

Budget

Montant engagé depuis 2008 : 14 820€ (acquisition du sonomètre)

Indicateurs de réalisation

- Acquisition d'un sonomètre
- Nombre d'agents formés : 8

Indicateurs d'efficacité

Action 4.8

Traitement des nuisances sonores liées à la collecte des ordures ménagères

Descriptif

► Réduire les nuisances sonores générées par les véhicules de collecte des ordures ménagères et la manipulation des équipements

Intégration d'exigences techniques « moindre bruit » dans les marchés d'acquisition de véhicules et les marchés de collecte de déchets

Sensibilisation des opérateurs de collecte en vue de réduire les nuisances sonores générées par des comportements bruyants et la manipulation des équipements

Porteur

CASA
Direction Environnement

Partenaires

- Constructeurs de bennes à ordures
- Prestataires de collecte

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Etat de l'action

Action lancée

Action réalisée à :

15 %

Réalisations depuis 2008

- L'acquisition de bennes électriques s'avère trop coûteuse.
- Prestataires de collecte : recommandations dans les marchés relatives aux nuisances engendrées par le personnel de collecte.
- Equipement de 9 bennes par des pompes à débit variable réduisant les émissions sonores de 70 à 85 db (A) pendant la phase de collecte.

Réalisations et perspectives pour 2012 et au-delà

- Etude en cours sur le passage en en collecte de nuit.
- Acquisition de nouveaux véhicules plus respectueux des nuisances sonores dans le plan pluriannuel d'investissements utilisant notamment de nouveaux équipements :
 - le système START AND GO : la benne s'arrête lorsqu'elle est au feu rouge, de plus, pendant la collecte si le temps d'attente est un peu long, un moteur relais non bruyant permet de compacter les déchets.
 - intégration de clauses techniques particulières dans les marchés d'acquisition.
 - acquisition de 3 bennes équipées d'un dispositif permettant de récupérer l'énergie cinétique et la transformer en énergie hydraulique, entraînant une réduction de 40 % de la consommation de carburant

Budget

Montant global prévu : 10 à 15 000 €/ véhicule 50 000 € sur budget d'acquisition

Montant engagé depuis 2008 : 4500 € (système éco-control) + 20 000 € (véhicule électrique)

Montant prévu pour 2012 : 50 000 € (acquisition 3 véhicules Norme EURO 5)

Indicateurs de réalisation

9 bennes équipées de matériel
« moindre bruit »

Indicateurs d'efficacité

Pas de plaintes liées aux nuisances sonores hormis celles liées à l'usage du bip lors des marche-arrière qui est obligatoire (norme 15.01)

Action 4.9

Sensibilisation des jeunes aux nuisances sonores produites et subies

Descriptif

► Informer les jeunes sur les effets du bruit sur la santé et induire un comportement plus respectueux des autres et d'eux-mêmes

Intervention au sein des établissements scolaires avec l'aide de professionnels de santé

Concours éventuel

Porteur

CASA
DAECT - Service environnement

Partenaires

- Services communaux (environnement et santé)
- DDAS
- Rectorat de l'Académie de Nice
- Médecine préventive
- Professionnels de santé
- Conseil de développement de la CASA

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Etat de l'action

Action lancée

Action réalisée à :

25 %

Réalisations depuis 2008

12 mars 2010 : Journée de sensibilisation sur les nuisances sonores

Expérience pilote au lycée professionnel J. Dolle d'Antibes assurée par une animatrice territoriale de la Direction Environnement. Ce lycée a été choisi car il est doté de salles d'ateliers bruyantes (secteur industriel et coiffure).

Public ciblé : jeunes de 15 à 25 ans

Objectifs :

- Informer les jeunes sur le niveau et les effets du bruit sur la santé.
- Induire un comportement plus respectueux des autres et d'eux-mêmes.

Organisation de la journée :

- Stand d'information avec brochures : « Prévenir mon audition », « les méfaits du bruit », « Encore plus fort », réglottes « Sourdi-risque » et distribution de bouchons d'oreille.
- Exposition « encore plus fort » de l'ADEME
- Conférence assurée par du personnel de santé
- Expérience à l'aide d'un générateur de fréquence
- Mesures à l'aide d'un sonomètre dans différents lieux de l'établissement.

La journée s'est très bien déroulée mais n'a pu être reconduite. En effet, le repositionnement de l'animatrice territoriale sur un poste d'encadrement des ambassadeurs du tri avec recentrage des actions sur la thématique 'déchets' ne permet pas un élargissement de cette action aux autres établissements.

Perspectives pour 2012 et au-delà

Action suspendue pour le moment, mais sera poursuivie par le service environnement dès la fin 2012.

Budget

Montant global prévu : 5000 € dont 100 % CASA

Montant engagé depuis 2008 : 789 € (supports de communication)

Montant prévu pour 2012 : 0 €

Indicateurs de réalisation

Nombre de jeunes sensibilisés : 788 (dont 88 jeunes sensibilisés aux traumatismes sonores et risques auditif)
2500 guides réalisés

Indicateurs d'efficacité

10 jeunes ont été surpris par la dégradation de leur audition mise en évidence au cours de l'expérience réalisée à l'aide d'un générateur de fréquence

Action 5.1

Défi 5 : Se préoccuper des ressources (eau, énergie) et des déchets, confrontés à des enjeux forts, à court terme, de disponibilité et choix de filières

Etude d'orientation pour un centre de compostage de déchets verts

Descriptif

► Etudier la faisabilité d'une unité de compostage sur la CASA pour traiter les déchets verts

Identification du site

Réalisation de l'étude de faisabilité intégrant les différentes techniques existantes, les déchets traités, les produits obtenus, les risques et inconvénients, les coûts, le mode de gestion

Choix et validation politique

Porteur

UNIVALOM

Correspondant CASA :
Direction Environnement

Partenaires

- Commune de Valbonne
- ADEME
- Conseil Général
- CFPPA
- DDTM

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Etat de l'action

Action terminée

Action réalisée à :

100 %

Réalisations depuis 2008

Gisement des déchets verts au SIDOM : de 25 000 à 30 000 tonnes/an aujourd'hui compostés à Carros et Cabasse (Var) par Veolia.

2008 / 2009 : étude de faisabilité réalisée

Réflexion préalable à un projet de centre de compostage des déchets verts portant sur :

- les motivations d'un objectif d'amélioration des performances de valorisation organique,
- les méthodes de traitement biologique,
- les contraintes d'implantation,
- les caractéristiques techniques et économiques envisageables.

Types de procédés étudiés pour le traitement biologique des déchets :

- traitement mécanique des déchets, compostage (production de compost à la norme)
- traitement mécanique des déchets, méthanisation, compostage (production de biogaz + compost à la norme)

Les critères pris en compte pour l'implantation du dispositif sont la distance par rapport aux limites de propriété, la protection et gestion des eaux, l'accès, l'isolement et l'urbanisme, la sécurité (incendie, secours), le paysage, les odeurs et poussières, le bruit.

Approche économique pour un centre de compostage des déchets verts de 40 000 tonnes/an :

- sur compostage : 28 000 000 € d'investissement – Frais de fonctionnement 25€/tonne
- sur méthanisation : 32 000 000 € d'investissement – frais de fonctionnement 40€/tonne.

Difficultés rencontrées : site intégré dans le projet de ZAC des Clausonnes. Ce projet n'est pas abandonné, il est toujours en cours de validation politique.

Perspectives pour 2012 et au-delà

Identification d'un site potentiel sur la commune de Cipières

1^{ère} étape : relevés topographiques

Budget

Montant global 2008 : 10 000 € sur crédits UNIVALOM

Montant prévu pour 2012 : 10 000 € environ (budget étude Cipières)

Indicateurs de réalisation

Indicateurs d'efficacité

Restitution de l'étude le 11 juin 2008

Action 5.2

Défi 5 : Se préoccuper des ressources (eau, énergie) et des déchets, confrontés à des enjeux forts, à court terme, de disponibilité et choix de filières

Optimisation de la collecte des déchets ménagers

Etat de l'action

Action en cours

Action réalisée à :

50%

Descriptif

► Limiter les coûts de la collecte des déchets ménagers tout en maintenant la même qualité de service

Construction du centre technique communautaire

Etude en vue de l'optimisation des tournées et des fréquences de collecte, ainsi que des moyens humains et matériels (bennes, contenants adaptés...)

Mise en œuvre dans le cadre de la régie et à travers les marchés de collecte

Evaluation du service par la population

Porteur

CASA
Direction Environnement

Partenaires

- CASA
Directions des équipements structurants
Direction de la commande publique
Direction des finances
- ADEME
- AMORCE
- Services communaux
- Bureaux d'études
- Eco emballages

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Réalisations depuis 2008

2007- 2008

enquête de satisfaction Eco-Emballages

2008

Etude avec le bureau d'étude EGIS EAU des pistes d'amélioration et d'optimisation des collectes sur l'ensemble des communes de la CASA.

Mise en place de la collecte des encombrants sur rendez-vous (Tourrettes sur Loup et Saint Paul)

2009

Modification des circuits de collecte pour la régie selon une cohérence géographique (Biot, Antibes, Valbonne, Vallauris).

2010

Construction du centre technique communautaire: mutualisation des moyens matériels et humains.

Enquête CASA : « connaissance et satisfaction du service »

2011

Optimisation de la collecte sélective en bi-flux

Ajustement des limites de communes (régie/privé) avec le prestataire.

Modification des circuits de collecte (Redevance Incitative R.I)

Réalisations et perspectives pour 2012

Extension consignes de tri plastique (Antibes, Valbonne, Vallauris, Biot).

Mise en place de la collecte des encombrants sur les communes de Bar sur Loup, Opio et Châteauneuf.

Etude liée à la mise en place de la redevance incitative (R.I) ou taxe incitative (T.I.) : choix des flux collectés, travail de refonte des tournées sur les communes en régie, modification des fréquences de collecte etc.

Lancement d'appels d'offres de collecte avec mise en œuvre de certaines optimisations (collecte de végétaux d'avril à octobre seulement, baisse de la fréquence sur les secteurs pavillonnaires...) intégré dans l'étude de la T.I ou de la R.I en 2012 (qui sera mise en œuvre au 1er janvier 2013).

Budget

Montants engagés depuis 2010 : 7 477 234 € en 2010 (C.E.T) ; 286 000 € en 2011 (étude et mise en place de la R.I.)

Montant prévu pour 2012 : 100 000 € (étude régie) ; 300 000 € (R.I)

Indicateurs de réalisation

Attribution des marchés.
Uniformisation et rationalisation des collectes : régie

Indicateurs d'efficacité

Economie réalisée sur les marchés de prestation de services.
Evaluation par la population : indice de satisfaction / Prestation

Action 5.3

Défi 5 : Se préoccuper des ressources (eau, énergie) et des déchets, confrontés à des enjeux forts, à court terme, de disponibilité et choix de filières

Confortement du réseau communautaire de déchetteries

Descriptif

► Offrir à la population du territoire un réseau de déchetteries plus dense et de meilleure qualité

Informatisation des déchetteries

Rénovation et mise aux normes des déchetteries existantes à Valbonne et Tourrettes-sur-Loup

Agrandissement des déchetteries d'Antibes et Vallauris

Réalisation de nouvelles déchetteries à Gourdon, Roquefort-les-Pins, la Colle-sur-Loup, Biot

Porteur

CASA
Direction Environnement

Partenaires

- Bureaux d'études et cabinets d'architectes
- Services communaux
- SIDOM
- Services concédés pour l'eau, l'énergie, les télécommunications
- Partenaires extérieurs intervenants dans les déchetteries (Veolia, Sita, Valecobois...)

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Etat de l'action

Action lancée

Action réalisée à :

50 %

Réalisations depuis 2008

2008

Rénovation et mise aux normes de la déchetterie de Valbonne.

2010-2011

Développement du réseau des déchetteries :

- Vallauris (octobre 2010)
- La Colle sur Loup (fin 2011)

Fermeture du point d'apport de Roquefort (2011)

Fermeture du site de Tourrettes-sur-Loup (10 septembre 2011) avec réouverture possible après travaux. Dans l'attente, une convention a été passée avec Nice Côte d'Azur pour permettre l'accès à la déchetterie de Vence aux habitants des communes du Haut Pays.

Perspectives pour 2012 et au-delà

- Informatisation généralisée des sites (badges).
- Amélioration des conditions d'accueil sur la déchetterie d'Antibes : création d'un 2^{ème} pont à bascule (1^{er} semestre 2012).
- Afin de remédier aux problèmes de vol et vandalisme dans les différentes déchetteries, rassemblement des DEEE avec collecte le même jour, sur le site CASA du chemin des Prés (Biot).
- Ouverture de 2 nouvelles déchetteries à Roquefort les pins et Cipières en 2013.

Budget

Montant global prévu : 4 624 280 € travaux neufs ,390 000€ mise aux normes, 75 000 € informatisation

Montant engagé depuis 2008 : 238 000 € mise aux normes en 2007 (Valbonne - Tourrettes); 1 562 800 € en 2010 (Vallauris)

Montant engagé en 2011-2012 : 865 000 € (construction déchetterie La Colle + informatisation 20 000 € + logiciel 5 000 €)

Indicateurs de réalisation

Nb de déchetteries construites : 2

Nb de déchetteries informatisées: 4

Indicateurs d'efficacité

Recettes déchetteries :

2008-2009 : + 5, 91 %
2009-2010 : + 30,67 %
2010- 2011 : + 8,44 %

Apports déchetteries :

2009 : 57 522 T
2010 : 58 434 T

Action 5.4

Défi 5 : Se préoccuper des ressources (eau, énergie) et des déchets, confrontés à des enjeux forts, à court terme, de disponibilité et choix de filières

Développement d'un réseau de collecte relais pour les DEEE

Descriptif

► Améliorer le captage des déchets d'équipements électriques et électroniques au plus près des populations afin d'augmenter les aides financières et de limiter les dépôts sauvages

Récupération des DEEE au sein des déchetteries

Identification de sites relais au sein des communes pour permettre le dépôt des DEEE

Porteur

CASA
Direction Envinet

Partenaires

- Communes
- SIDOM
- Eco-Systèmes

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Etat de l'action

Action lancée

Action réalisée à :

80 %

Réalisations depuis 2008

Le SIDOM a signé en février 2007 un contrat avec Eco-systèmes.

L'ensemble des déchetteries a été équipé d'un réseau de collecte relais pour les DEEE: Tourrettes sur Loup, Roquefort les Pins, Antibes, Vallauris, La Colle sur Loup, Valbonne.

Le projet de création de nouveaux sites en interne n'a pas abouti.

Le réseau de sites relais auprès des communes n'a pas pu être développé (service au plus près des habitants) : Manque de personnel et problèmes de transport jusqu'aux déchèteries.

Des problèmes de vol et de vandalisme ont engendré de grosses pertes de tonnages en 2011.

Mars 2011 : présentation PPT à des entreprises d'un concours afin de les inciter à porter leurs DEEE dans les déchèteries (pas de caissons différenciés pour les particuliers et professionnels).

Pas de relais en matière de communication (au niveau des ambassadeurs du tri)

Compensation financière jusqu'en 2011 : Soutien à la tonne (S1) = 40 €/t (point de massification où le prestataire collecte 24 unités de manutention par site).

Réalisations et perspectives pour 2012 et au-delà

En projet pour éviter les vols : chaque jour retrait des bacs DEEE dans les déchèteries, stockage ponctuel au site Envinet du chemin des Prés, et collecte par Véolia tous les soirs.

Communication auprès des habitants (stands ambassadeurs du tri dans les communes)

Mise en place d'une aire de stockage intermédiaire chemin des Prés : objectif soutien à la tonne (S2) (point de massification où le prestataire enlève par bennes entières plus de 100 t/an par site / compensation financière : 65 € la tonne).

Budget

Montant global engagé : masse salariale

Indicateurs de réalisation

Nombre de points d'apport créés en déchetterie : 4

Indicateurs d'efficacité

2008 : 4,36 kg/hab/an
2009 : 4,41 kg /hab/an
2010 : 5,15 kg /hab/an

Action 5.5

Défi 5 : Se préoccuper des ressources (eau, énergie) et des déchets, confrontés à des enjeux forts, à court terme, de disponibilité et choix de filières

Incitation et développement de la collecte sélective des déchets ménagers et des cartons au sein des sociétés des zones d'activités

Descriptif

► Améliorer la collecte sélective des déchets, et particulièrement des cartons, auprès des sociétés des différentes zones d'activités du territoire.

Montage technique, financier et juridique du projet

Mise en service opérationnel progressif sur l'ensemble des secteurs d'activités (d'abord St Bernard, puis Villeneuve-Loubet...)

Porteur

CASA
Direction Environnement

Partenaires

- CCI
- Club des Dirigeants
- Communes

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Etat de l'action

Action lancée

Action réalisée à :

65%

Réalisations depuis 2008

La CASA a mis en place le tri des cartons dans l'ensemble des entreprises du parc de Sophia Antipolis en partenariat avec le Club des dirigeants et la Chambre de Commerce et d'Industrie (2008).

Les entreprises du parc de Sophia Antipolis ont ainsi été équipées de bacs dédiés à la collecte sélective des cartons ondulés (collecte en substitution les mardis et jeudis soir : prestation assurée à moyens constants).

- Villeneuve-Loubet (01/01/2011) : renouvellement du marché de collecte avec création d'un lot spécifique Z.A.C (cartons bihebdomadaire) et films plastique (hebdomadaire) en substitution des ordures ménagères.
- une sensibilisation de toutes les entreprises a été effectuée.
- un suivi de la qualité des bacs présentés est assuré régulièrement.

Réalisations et perspectives pour 2012 et au-delà

- A l'étude : Nouvelles opérations de dotations en conteneurs pour les entreprises en porte-à-porte sur certains secteurs : la zone de Saint-Claude / Nova Antipolis / centre-ville (Juan, Golfe-juan).
- atteindre les objectifs du Grenelle en 2012 : 35 % de valorisation matière ou organique (45 % en 2013). (CASA en 2011 : 27,81 %)

Budget

Montant global prévu : 55 000 €

Montant engagé depuis 2008 : acquisition bacs : 183 815 €

2011 : 55 000 € (distribution bacs) 100 000 €/an (collecte Villeneuve)

Montant prévu pour 2012 : 100 000 €/an (collecte Villeneuve) ; 100 000 € (acquisition bacs)

Indicateurs de réalisation

Nombre de bacs distribués sur Sophia : 498 (121 cartons et 108 films plastique)

Entreprises dotées en bacs : 336 (Sophia) et 122 (Villeneuve)

Indicateurs d'efficacité

Tonnages collectés :

2007 : 80 T

2008 : 460 T

2009 : 503 T

2010 : 402 T (Sophia)

2011 : 657 T (Sophia + Villeneuve)

Action 5.6

Défi 5 : Se préoccuper des ressources (eau, énergie) et des déchets, confrontés à des enjeux forts, à court terme, de disponibilité et choix de filières

Extension des collectes ponctuelles de déchets professionnels spécifiques

Descriptif

► Développer les collectes de déchets professionnels spécifiques pour améliorer leur valorisation ou limiter leur impact sur l'environnement

Développement de la collecte en porte à porte des huiles ménagères de fritures auprès des cafés, hôtels et restaurants

Mise en place d'une collecte spécifique du verre d'emballage auprès des cafés, hôtels et restaurants

Porteur

CASA
Direction Environnement

Partenaires

- Communes
- SIDOM
- Association de commerçants
- Syndicat des hôteliers et restaurateurs
- Ecoemballages
- CCI
- Chambre de Métiers

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Etat de l'action

Action lancée

Action réalisée à :

70 %

Réalisations depuis 2008

Huiles ménagères de friture :

Service spécifique CASA avec véhicule dédié (fréquence de collecte bimensuelle)

→ recyclage de l'huile de friture : fabrication de combustibles, saponification, cosmétiques etc.

- professionnels concernés : commerces hôtels restaurants (CHR) et établissements scolaires ainsi que certains restaurants d'entreprises de Sophia-Antipolis collectés à leur demande (jusqu'à un certain seuil quantitatif).

- communes concernées (régie) : Antibes, Biot, Valbonne, Vallauris

Collecte du verre en porte à porte :

L'analyse du coût réalisée fin 2011 y compris pour les particuliers s'avère très coûteuse. La solution de collecte en caissette en substitution pose le problème du matériel (camion plateau) et des moyens humains (agents en postes aménagés), elle n'est donc pas adaptée. Ce projet a été abandonné pour des raisons de mise en sécurité des agents et des abords des points de collecte particulièrement dense en population pendant la saison estivale mais également pour le bruit engendré et l'usure du matériel.

→ la solution reste un maillage de points d'apports volontaires (P.A.V) suffisamment important dans les secteurs à forte densité de commerces, hôtels et restaurants.

Réalisations et perspectives pour 2012 et au-delà

Une demande d'extension à d'autres communes : Tourrettes sur loup, St Paul sera traitée dans le cadre de l'étude pour la mise en place de la redevance incitative. Problèmes potentiels : matériels et coût si recrutement d'un prestataire de collecte.

Budget

Montant engagé depuis 2008 : 176.77 € H.T / tonne /an

Montant prévu pour 2012 : non communiqué

Indicateurs de réalisation

438 établissements collectés dont 18 écoles (variable selon les saisons)

Indicateurs d'efficacité

Tonnages collectés :

2008 : 102 T

2009 : 155 T

2010 : 129 T

2011 : 146 T

Action 5.7

Défi 5 : Se préoccuper des ressources (eau, énergie) et des déchets, confrontés à des enjeux forts, à court terme, de disponibilité et choix de filières

Prise en compte adaptée des déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI)

Descriptif

► Développer la collecte spécifique des déchets d'activités de soins à risques infectieux des particuliers et des professionnels

Mise à disposition de contenants individuels auprès des pharmacies partenaires, sur l'ensemble du territoire CASA

Installation de plusieurs points d'apports volontaires spécifiques répartis sur le territoire

Porteur

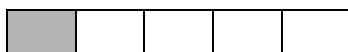
CASA
Direction Environnement

Partenaires

- Communes
- SIDOM
- Conseil général
- Pharmaciens

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Etat de l'action

Action lancée

Action réalisée à :

80 %

Réalisations depuis 2008

2 types de publics ciblés :

1) Les Professions libérales de santé (PLS)

Obligation d'une filière spécifique de collecte

- 2000 : Opération pilote lancée sur la commune d'Antibes (Av. Reybaud) : création de Points d'Apport Volontaire (P.A.V) en accès libre équipés d'un logiciel de gestion (abonnement de 40 €/ mois pour les professionnels)
- 2007 : Extension sur certaines communes de la CASA : Biot et Villeneuve-Loubet (services techniques), Valbonne (déchetterie).

2) Les Patients en auto-traitement (PAT)

Modalités de fonctionnement : distribution de contenants individuels récupérables auprès des pharmacies partenaires (des cartons homologués sont mis à leur disposition pour le stockage des boîtes usagées qui sont collectés à la demande par un agent de la CASA). → Toutes les pharmacies volontaires ont adhérées à cette démarche.

Certains secteurs restent encore à équiper : Haut pays et Vallauris.

2010 : Opération pilote proposée par Gap Hygiène Santé (fournisseur de boîtes) soutenue par l'Etat et l'Europe pour la mise en place d'un RFID (badge sans contact) afin de trouver un système simple de suivi de la boîte jusqu'à l'incinérateur de Nice. L'objectif était de commercialiser le concept. Cette démarche très complexe a été abandonnée au bout de 6 mois.

Réalisations et perspectives pour 2012 et au-delà

Réflexion sur la mise en place d'un point d'apport volontaire au centre commercial de la Font-Neuve à Opio et à la déchetterie de Vallauris.

Relance des pharmacies pour les communes non équipées.

Création d'un P.A.V sur Villeneuve-Loubet et communication aux PLS de la zone.

Budget

Montant global prévu : 98 415 € (+ pac id DASRI= 33 300€) soit 131 715 €

Montant engagé depuis 2008 : 84 915 € PAV (hors pac id DASRI 33 300 €) 8500 € boîtes, 5000 €/an collecte.

Montant prévu pour 2012 : 15 000 € fonctionnement (10 000 € fonctionnement + 5 000 € collecte) 15 000 € acquisition.

Indicateurs de réalisation

Nombre de pharmacies participantes : 21
 Nombre de PLS participants : 23
 Nombre de P.A.V : 3

Indicateurs d'efficacité

Nombre de boîtes distribuées :
 2007 : 1317 ; 2008 : 1569
 2009 : 2260 ; 2010 : 2094
 2011 : 2677
 Tonnages collectés en 2010 : 7 T

Action 5.8

Défi 5 : Se préoccuper des ressources (eau, énergie) et des déchets, confrontés à des enjeux forts, à court terme, de disponibilité et choix de filières

Mise en place d'un Plan Local Energie Environnement (PLEE)

Descriptif

► Réduire la consommation d'énergie, développer les énergies renouvelables, promouvoir la qualité environnementale dans l'urbanisme et le bâti

Recrutement d'un chargé de mission PLEE

Elaboration et signature du PLEE avec la Région PACA et l'ADEME

Mise en œuvre du plan d'actions

Porteur

CASA
Direction Environnement Déchets
Service environnement

Partenaires

- Conseil Régional
- ADEME
- Directions techniques de la CASA
- Communes
- Bailleurs sociaux

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Etat de l'action

Action lancée

Action réalisée à :

80 %

Réalisations depuis 2008

2007

Recrutement du chargé de mission PLEE

2008

Juin : approbation du lancement de la démarche PLEE et de ses objectifs par le Conseil Communautaire

- l'amélioration de la connaissance de nos consommations d'énergie et de nos émissions en GES
- l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments communautaires, communaux et privés
- l'information et la sensibilisation de tous les acteurs
- la maîtrise des consommations en ressources naturelles
- la construction de bâtiments de qualité et le développement d'éco-quartiers
- le développement des énergies renouvelables.

Juillet-sept : élaboration des fiches actions du PLEE sur la base des fiches de la charte avec les services, les communes, l'ADEME et la Région.

Oct : approbation en Conseil Communautaire du programme d'actions 2009-2011 du PLEE qui se décline en 8 thèmes et 24 fiches actions

Fin 2008 : validation en comité de gestion ADEME/Région du contenu des actions et des financements, signature de la convention ADEME/Région/CAS

2009

Mars : signature des conventions annuelles de financement ADEME / Région / CASA pour la mise en œuvre des actions 2009

2009 – 2012

Mars 2009-janvier 2012: animation PLEE et mise en œuvre des actions

Actions terminées :

- Action 1 : suivi de la mise en place de l'outil d'aide à la décision par rapport aux émissions de GES dans le cadre de la coopération métropolitaine
- Action 2 : réalisation des bilans carbone « patrimoine et services » et « territoire » de la CASA
- Action 4 : Réalisation d'une thermographie aérienne
- Action 5 : mise en place et animation de l'Espace Info Energie CASA
- Action 10 : Formation des agents CASA et des communes aux économies de flux (1 formation a lieu tous les ans).
- Action 13 : Réalisation d'études d'approvisionnement en énergie pour chaque projet neuf (80%)

- Action 15 : étude d'identification des potentiels en énergie renouvelable et des conditions de valorisation
- Action 18 : étude de la ressource en bois énergie et des potentialités de mobilisation sur la CASA (élaboration du PAT terminée, mise en œuvre en cours)
- Action 6 : mise en place et animation de groupes de réflexion sur les critères « énergie et environnement » à intégrer dans les documents d'urbanisme et les projets de construction (réalisation d'un guide éco-construire + fiches ADAAM)

Actions en cours :

- Action 7 : Programme de sensibilisation des agents et élus (visite d'un éco-quartier à Fribourg, visite d'une chaudière bois-énergie à Pegomas...) (80%)
- Action 8 : créer des éco-quartiers ou quartiers durables (50%)
- Action 11 : améliorer les performances énergétiques des bâtiments et équipements communaux et communautaires : diagnostics énergétiques des bâtiments communaux réalisés, campagne de thermographie de façade en cours. (80%)
- Action 14 : Mise en place de l'animation de la Qualité environnementale du bâti CASA (30%)
- Action 17 : étude de faisabilité pour la réhabilitation d'une microcentrale hydro-électrique à Bar/Loup (étude à venir sur la continuité écologique du seuil du canal) (30%)
- Action 19 : soutien à la prise en compte de la Haute Performance Env. dans la production et la réhabilitation de logements (grilles d'éco-conditionnalité des aides de la CASA aux bailleurs) (50%)
- Action 22 : développer les mobilités douces sur le territoire (études de faisabilité sur la réalisation de pistes cyclables sur le territoire)
- Action 23 : Promouvoir les véhicules propres pour la flotte interne

Perspectives pour 2012 et au-delà

Finalisation des actions en cours, notamment le recrutement d'un conseiller en énergie partagé (CEP).

Elaboration du PCET qui vient prendre la suite du PLEE.

Budget

Montant global prévu : 2 188 000 € sur 3 ans 2009-2011

Dont 1 345 000 € CASA (dont 704 000 € actions du PDU), 833 520 € ADEME/Région

Montant engagé en :

- 2009-2010 : 100 000 € dont 30 000 € CASA et 70 000 € Ademe/Région
- 2010-2011 : 200 000 € dont 170 000 € CASA et 30 000 € CG

Montant prévu pour 2012 :

- 117 000€ dont 35 000 € CASA et 82 000 € Ademe/Région

Indicateurs de réalisation

Signature des conventions financières ADEME/Région

Recrutement du chargé de mission PLEE

Réalisation du programme d'actions 2009, 2010 et 2011

Indicateurs d'efficacité

Nombre d'actions terminées : 7

Nombre d'actions en cours : 8

Action 5.9

Défi 5 : Se préoccuper des ressources (eau, énergie) et des déchets, confrontés à des enjeux forts, à court terme, de disponibilité et choix de filières

Projet d'installation de productions d'électricité solaire la commune de Valbonne Sophia Antipolis

Descriptif

► Développer la production d'électricité solaire sur le territoire de la commune de Valbonne Sophia Antipolis

Mise en place de plusieurs installations de productions d'électricité solaire

Porteur

Commune de Valbonne Sophia Antipolis

Partenaires

- CASA
- Conseil Général
- Conseil Régional
- ADEME
- EDF
- Associations spécialisées
- Bureaux d'études

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Etat de l'action

Action lancée

Action réalisée à :

50 %

Réalisations depuis 2008

Extension de la mise en place de panneaux photovoltaïques dès qu'il y a travaux de rénovation d'un bâtiment (si le diagnostic le préconise) :

- Ecoles : Sartoux en décembre 2011
- Salle de quartier en juillet 2010
- Club de gymnase (Dojo Antipolis Valbonne)
- Crèche de Garbejaire en mars 2012

Réalisations et perspectives pour 2012 et après

- 2013 : Projet de ferme solaire (1400 kWc) : étude des sols, étude d'impact et AMO (assistance à maîtrise d'ouvrage) sur l'ancienne décharge de Béget (Quartier Ile verte) pour finalisation du dossier de permis de construire.
- Projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur l'Hôtel de ville 50kWc), le Gymnase du C.I.V et le stade Chabert (avec également production d'eau chaude solaire).

Budget

Montant engagé en 2008 : Non communiqué

Montant prévu pour 2012 et au-delà : Non communiqué

Indicateurs de réalisation

4 bâtiments équipés

Indicateurs d'efficacité

Production d'électricité :

- Ecole Sartoux 9.5 kWc
- Salle de quartier 6 kWc
- Crèche Garbejaire 25.5 kWc

Action 5.10

Défi 5 : Se préoccuper des ressources (eau, énergie) et des déchets, confrontés à des enjeux forts, à court terme, de disponibilité et choix de filières

Réflexion sur la sécurisation de la ressource en eau potable par interconnexion des réseaux

Descriptif

► Assurer la sécurisation de l'alimentation en eau potable de la CASA

Echanges entre les communes et syndicats ayant compétences, ainsi que les distributeurs

Etude des possibilités de connexions des différents systèmes et mise en œuvre de ces connexions par les gestionnaires de réseaux

Porteur

CASA
DAECT - Service environnement

Partenaires

- Distributeurs d'eau : Veolia eau, Lyonnaise des eaux...
- Communes et syndicats concernés (SICASIL, SILRDV, SIEVI)
- DDAF
- Conseil Général
- Agence de l'eau
- Bureaux d'études

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Etat de l'action

Action lancée

Action réalisée à :

10 %

Réalisations depuis 2008

2009

Veolia Eau n'est pas porteur de l'action et reste dans l'attente de contacts de la part de la CASA, porteur du projet qui doit réunir les acteurs et trouver un consensus.

2010

Etude complète pour le renforcement des ressources d'Antibes (Sambuque et La Louve).

Perspectives pour 2012 et au-delà

Prévoir un réseau de transfert entre le réservoir des Semboules et les Terriers (en provenance du SICASIL).

Budget

Montant engagé depuis 2008 : non communiqué

Montant prévu pour 2012 : non communiqué

Indicateurs de réalisation

Etude complète pour le renforcement des ressources d'Antibes (Sambuque et La Louve)

Indicateurs d'efficacité

Action 5.11

Défi 5 : Se préoccuper des ressources (eau, énergie) et des déchets, confrontés à des enjeux forts, à court terme, de disponibilité et choix de filières

Protection de la ressource en eau potable contre les pollutions accidentelles et limitation des pertes

Descriptif

► Protéger et optimiser l'exploitation de la ressource en eau potable

Vérification et mise en conformité des captages (notamment périmètre de protection)

Recensement des risques de pollution et élaboration des scénarii de crises

Rechercher les fuites des réseaux : sectorisation, écoute nocturne, corrélation acoustique, télérelève des compteurs de réseaux et d'abonnés

Porteur

Veolia eau
Agence de Sophia Mandelieu
Lyonnaise des eaux
Centre régional Côte d'Azur, Mougins

Partenaires

- Syndicats concernés (SICASIL, SILRDV, SIEVI)
- Communes et CASA
- DDAF
- Hydrogéologues
- Agence de l'eau

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Etat de l'action

Action lancée

Action réalisée à :

70 %

Réalisations depuis 2008

2009

L'ensemble des forages CASA font l'objet d'une DUP et sont conformes. Sont concernés : champ captant d'Antibes, SILRDV, Roquefort, SIEVI

Amélioration constante des rendements de réseau de Roquefort, Antibes et Biot grâce au déploiement de la sectorisation avec campagnes de recherches de fuites.

2011

Etude de mise en conformité du stockage de Chlore à St Laurent du Var par le SILRDV

Perspectives pour 2012 et au-delà

Réalisation travaux de mise en conformité du stockage de chlore de Saint-Laurent du Var.

Budget

Montant engagé depuis 2008 : non communiqué

Montant prévu pour 2012 : non communiqué

Indicateurs de réalisation

Indicateurs d'efficacité

Campagnes de recherches de fuites

Action 5.12

Défi 5 : Se préoccuper des ressources (eau, énergie) et des déchets, confrontés à des enjeux forts, à court terme, de disponibilité et choix de filières

Elaboration et mise en place d'un Plan Climat Energie Territorial (PCET)

Descriptif

► Réduction des émissions de gaz à effet de serre, et adaptation du territoire aux impacts du changement climatique

Signature d'une convention de groupement de commande et d'une convention de partenariat entre 5 collectivités

Recrutement d'un chargé de mission PCET inter-collectivités

Rédaction et mise en œuvre du plan d'actions

Porteur

CASA
DAECT -Service environnement

Partenaires

- Région
- DREAL
- Union Européenne

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Etat de l'action

Action lancée

Action réalisée à :

15 %

Réalisations depuis 2008

2011

- Déc : Signature d'une convention de groupement de commande et d'un partenariat entre 5 collectivités pour l'élaboration d'un PCET commun : CASA, CAPAP, Cannes, Grasse et Antibes. Désignation de la CASA comme coordinateur du projet.
- 1er sept : Recrutement d'un chargé de mission PCET
- Rédaction d'un marché pour le recrutement d'un prestataire chargé de la mise en œuvre du PCET

Début 2012

- Fév : Finalisation et publication du marché
- Réalisation de présentations du projet aux différents acteurs (élus, techniciens etc)
- Choix du prestataire
- Création du logo

Perspectives pour 2012 et au-delà

Suivi et coordination de la suite du PCET :

- Réalisation du profil climat du territoire et mobilisation des acteurs
- Elaboration du plan d'actions
- Mise en œuvre du PCET

Budget

Montant global prévu sur 3 ans : 457 800 €

dont 58 560 € CASA,

260 000 € de subventions (Région, DREAL, PACA),

139 240 € répartis entre la CAPAP, Antibes, Cannes et Grasse.

Indicateurs de réalisation

Indicateurs d'efficacité

Signature du groupement de commande

Recrutement du chargé de mission PCET

Finalisation de l'appel d'offre

Action 6.1

Plan d'actions pour la prévention des inondations (PAPI) sur les bassins côtiers de la CASA

Descriptif

► Mettre en œuvre une approche intégrée de prévention des inondations, garantissant la cohérence entre l'aménagement des bassins versants concernés et les objectifs de protection des personnes et des biens

- Information de la population soumise au risque
- Surveillance des précipitations et dispositifs de prévision et d'alerte
- Etude de réduction de la vulnérabilité et renforcement des règles d'urbanisme
- Elaboration des PPRI non réalisés
- Développement des aménagements collectifs de protection des lieux habités
- Création de bassins écrêteurs de crues

Porteur

CASA
Direction Générale

Partenaires

- Communes concernées
- Etat
- Conseil Régional
- Conseil Général

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Etat de l'action

Action lancée

Action réalisée à :

50 %

Réalisations depuis 2008

La CASA a animé et participé à l'élaboration du Plan d'Actions pour la Prévention des Inondations (PAPI), qui prévoit le financement d'actions sur les 4 bassins versants littoraux exposés à des risques importants : la Brague, le Loup, l'Issourdadou et le Laval.

Elle s'est également engagée à piloter les missions suivantes :

- Communication informative et pédagogique
- Aide à la conception des plans communaux de sauvegarde ou de secours (PCS) et réalisation des DICRIM
- Assistance à la mise en place des repères de crues
- Étude d'un dispositif mutualisé d'alerte de crues et de gestion de crise
- Étude préalable à la réduction de la vulnérabilité
- Élaboration, renforcement ou actualisation des règles de gestion de l'urbanisation

Principales actions depuis 2008 :

2008-2009

CASA : désignation d'un chargé de mission pour l'animation du PAPI ;

ANTIBES : réalisation des travaux de suppression de la Baïonnette des HORTS ; sélection de l'entreprise pour le démarrage de la restauration capacitaire de la BRAGUE ;

2010

CASA : Déroulement des études de prévention des inondations liées au « PAPI CASA » et démarrage des opérations de communication auprès de la population

ANTIBES : Réalisation de la partie rive gauche de l'opération de restauration capacitaire et environnementale de la BRAGUE avant son débouché en mer ; Sélection de l'entreprise pour la réalisation du bassin de rétention du St Claude (lot démolition et archéologie préventive) ;

VALLAURIS : Consultation des entreprises pour la réalisation du bassin de rétention du Fournas ;

2011

CASA : Suite des études de prévention des inondations liées au « PAPI CASA »

ANTIBES : Démarrage des travaux pour la partie rive droite de l'opération de restauration capacitaire et environnementale de la BRAGUE avant son débouché en mer ;

Démarrage des travaux de réalisation du bassin de rétention du St Claude (lot démolition et archéologie préventive) ;

VALLAURIS : Démarrage des travaux de réalisation du bassin de rétention du Fournas ; Consultation pour la réalisation des travaux de réalisation du bassin du Stade

Perspectives pour 2012 et au-delà

CASA : Suite et fin des études de prévention des inondations liées au « PAPI CASA » et élaboration du dossier « PAPI CASA 2 » ;

ANTIBES : Fin des travaux de l'opération de restauration capacitaire et environnementale de la BRAGUE avant son débouché en mer ;
Fin des travaux de réalisation du bassin de rétention du St Claude (lot Génie Civil et Terrassement et Lot Aménagement paysager) ;

VALLAURIS : Fin des travaux de réalisation du bassin de rétention du Fournas ;
Réalisation du bassin Stade Sud en 2012-2013.

BIOT : Réalisation de l'opération de recalibrage du vallon des combes en 2012-2013 ;
Réalisation de l'opération de recalibrage du vallon des Horts en 2012 – 2013.

Budget

Montant global prévu : 10 327 000,00 €

- Dont
- 3 535 900,00 €HT Etat
 - 3 693 000,00 €HT CASA, Antibes, Biot, Vallauris ;
 - 2 065 400,00 €HT Région PACA ;
 - 1 032 700,00 €HT CG06 ;
-
- Montant engagé en 2008 et 2009 : 330 000 €HT
 - Montant engagé en 2010 : environ 300 000,00 €HT
 - Montant engagé en 2011 : environ 800 000,00 €HT
 - Montant prévu pour 2012 : environ 3 500 000,00 €HT
 - Montant prévu pour 2013 : environ 5 397 000,00 €HT

Indicateurs de réalisation

1er Papi finalisé
2ème PAPI en cours
Réalisation de plusieurs études

Indicateurs d'efficacité

Plusieurs sites restaurés et travaux engagés pour lutter contre les inondations.

Action 6.2

Coordination des démarches d'élaboration des différents Plan de Prévention des Risques à l'échelle intercommunale

Descriptif

► Veiller à la cohérence des différents PPR entre eux, notamment sur les espaces en limites communales, et contribuer à la protection des biens et des personnes

Identification avec les communes des zones posant problème dans les PPR

Travail avec les services de l'Etat pour produire des documents acceptés par tous

Elaboration d'une réglementation adaptée aux réalités et contraintes du territoire
Programmation d'équipements visant à réduire les risques

Porteur

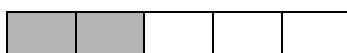
CASA - DAECT
Service études urbaines et projets de territoire

Partenaires

- Communes
- Services de l'Etat et services prévisionnels
- Conseil Général
- Conseils techniques

Echéancier

2008 2009 2010 2011 2012



Etat de l'action

Action lancée

Action réalisée à :

70 %

Réalisations depuis 2008

Les PPR sont à l'initiative de l'État, même si la CASA est associée à leur élaboration et les intègre dans le SCOT.

2008

- Aucune coordination des différents PPR réalisée à l'échelle intercommunale.

2009

- Risques incendie : Suivi des procédures de PPRIF sur 13 communes. 9 PPRIF approuvés, 4 en cours
- Risques inondations : 8 PPRI approuvés
- Risque de mouvement de terrain : 1 PPRMT approuvé, 1 en cours
- Risque technologique PPRT
- Risques sismologique / submersion

2010

- Réalisation d'une carte de superposition de l'ensemble des PPR (incendie, inondations, mouvements de terrains...) du territoire, permettant de visualiser une carte globale des risques.
- Mise en œuvre d'un PAPI (Programme d'actions de prévention des inondations).

2011

- Mise en ligne des PPR et du PAPI sur le site www.casa-infos.fr rubrique Aménagement.
- Elaboration d'un programme de grands travaux de prévention des risques pour chaque commune et mise en œuvre : construction de bassins de rétention etc...

Perspectives pour 2012 et au-delà

- Approfondissement des PPR.
- Mise en ligne des PPR spécifiques à chaque commune et mise à disposition d'un outil des servitudes au public.

Budget

Montant global prévu : Masse salariale

Indicateurs de réalisation

Indicateurs d'efficacité

13/16 PPRIF approuvés ou en cours
8 PPRI approuvés
1 PPRMT approuvés